

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/12/2019

Délibération n° D-2019-476

Tarifs municipaux 2020

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Dominique SIX

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE

Excusés :

Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Monique JOHNSON.

Direction des Finances

Tarifs municipaux 2020

Monsieur Dominique DESQUINS, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Il est proposé d'adopter, à compter du 1er janvier 2020, de nouveaux tarifs municipaux applicables aux équipements et services de la Ville de Niort. Il est à noter que les tarifs des centres de loisirs n'entreront en vigueur qu'à compter du 6 janvier 2020, afin que la tarification soit uniforme sur l'ensemble des vacances scolaires de fin d'année ;

Ces nouveaux tarifs relèvent tant du budget principal que des budgets annexes. Ils ne sont pas soumis à un coefficient d'augmentation uniforme par rapport aux tarifs existants, mais à une recherche du tarif le plus adapté en fonction de critères spécifiques aux prestations et aux publics concernés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter l'ensemble des tarifs présentés en annexe sous forme de tableau, applicables à compter du 1er janvier 2020, sauf les tarifs des centres de loisirs qui n'entreront en vigueur qu'à compter du 6 janvier 2020.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	3
Non participé :	0
Excusé :	5

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGE



TARIFS MUNICIPAUX 2020

EN EUROS



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

Quotients familiaux	1
Animaux	2
Refuge pour animaux	2
Cimetières.....	3 à 7
Cimetières.....	3 à 4
Crématorium.....	5
Services extérieurs des pompes funèbres	6 à 7
Education	8 à 14
Accueil périscolaire.....	8 à 10
Classes de découvertes	11
Centres de loisirs	12
Restaurants scolaires	13
Séjours	14
Locations	15 à 34
Chalets de Noël	15
Centre Du Guesclin	16
Location de salles au Restaurant Inter Administratif de Niort (R.I.A.).....	17
Pôle commercial dans les espaces de la rue Brisson	18
Salles municipales	19 à 22
Ateliers d'artistes	23
Salles extérieures au Parc des expositions	24 à 32
Location de matériel Service Evénements	33 à 34
Parc des Expositions – Centre de Rencontre	35 à 64
Droits d'occupation du domaine public	35
Fleurissements	36
Location des espaces	37 à 54

Location des salles du Parc de NORON.....	55 à 57
Location du Boulodrome.....	58 à 59
Location de matériel Parc de NORON.....	60 à 63
Location de matériel Parc de NORON / Service EVENEMENTS	64
Redevances - Droits d'occupation du domaine public	65 à 69
Droit d'occupation du domaine public Foires et Marchés - Commerces	65
Droits d'occupation du domaine public Halles de Niort	66
Redevance déchets Halles de Niort	67
Occupation du domaine public (espaces publics)	68 à 69
Loisirs	70 à 81
Animations sportives.....	70
Location de matériels sportifs et d'intervention	71
Location de salles de sport	72
Stades	73
DSP Golf	74 à 75
Acclameur	76 à 81
Prestations de services.....	82 à 84
Main d'œuvre	82
Pose de banderoles	83
Reproduction de clef sécurisée (forfait l'unité)	84
Transports.....	85 à 88
Aérodrome de Niort Marais Poitevin	85 à 87
Taxis.....	88
Stationnement	89 à 108
Sur l'aire de camping-cars.....	89
Sur parkings et voiries.....	90 à 108



QUOTIENTS FAMILIAUX

TRANCHES DE QUOTIENTS FAMILIAUX EN VIGUEUR (1)

	TRANCHE N° 1	TRANCHE N° 2	TRANCHE N° 3	TRANCHE N° 4	TRANCHE N° 5	TRANCHE N° 6	TRANCHE N° 7	TRANCHE N° 8	TRANCHE N° 9	TRANCHE N° 10	TRANCHE N° 11	TRANCHE N° 12
EN EUROS	0 à 193,99	194 à 312,99	313 à 484,99	485 à 655,99	656 à 916,99	917 à 1 062,99	1 063 à 1 272,99	1 273 à 1 482,99	1 483 à 1 749,99	1 750 à 2 064,99	2065 à 2395,99	> à 2 396

(1) Pour chaque service municipal utilisant le système de quotient familial, les tranches de quotient adoptées en application de la délibération du Conseil Municipal du 1er juillet 2013, s'appliquent à la date d'entrée en vigueur des tarifs concernés.

Le montant du quotient familial calculé pour chaque usager est arrondi à l'euro le plus proche.



FOURRIERE POUR ANIMAUX

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020	POUR MEMOIRE TARIFS 2019
CHIENS		
A- CHIENS		
A.1- Prise en charge	58,25	57,40
A.2- Frais de séjour, par jour	15,70	15,50
A.3- Identification électronique	51,75	51,00
A.4- Demande d'une commune voisine non conventionnée	253,75	250,00
A.5- Vaccination CHPPi2 + lepto	25,80	25,40
A.6- Vaccin Rage + passeport	37,15	36,60
A.7- Visite chien mordeur (3 visites)	106,15	104,60
A.8- Prise en charge animaux des personnes sans domicile fixe	15,20	15,00
CHATS		
B - CHATS		
B.1- Prise en charge	31,95	31,50
B.2- Frais de séjour, par jour	11,90	11,70
B.3- Identification électronique	52,05	51,30
B.4- Demande d'une commune voisine non conventionnée	253,75	250,00
B.5- Vaccination	19,10	18,80
B.6- Visite chat mordeur (3 visites)	106,15	104,60
B.7- Prise en charge animaux des personnes sans domicile fixe	15,25	15,00
ANIMAL AUTRE QUE CHIEN ET CHAT		
C- FOURRIERE -		
C.1- Prise en charge	63,95	63,00
C.2- Frais de séjour, par jour	16,05	15,80

A
N
I
M
A
U
X



CIMETIERES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
A - CONCESSIONS				
A.1 - CONCESSION 2 m ²				
A.1.1 - 15 ans		114,00		112,00
A.2 - CONCESSION 2,40 m ²				
A.2.1 - 30 ans		474,00		467,00
A.2.2 - 50 ans		1114,00		1098,00
A.3 - SUPPLEMENT DE TERRAIN, LE m ²				
A.3.1 - 15 ans		58,00		57,00
A.3.2 - 30 ans		196,00		193,00
A.3.3 - 50 ans		466,00		459,00
A.4 - CASE DE COLUMBARIUM OU CASE EN JARDIN D'URNES				
A.4.1 - 15 ans		173,00		170,00
A.4.2 - 30 ans		488,00		481,00
B - TAXE D'INHUMATION EN CONCESSION		89,00		88,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



CIMETIERES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020	POUR MEMOIRE TARIFS 2019
D - OUVERTURE ET DROIT DE SEJOUR EN CAVEAU PROVISOIRE		
D.1 - Les 6 premiers jours	127,00	125,00
D.2 - Par jour supplémentaire	17,00	17,00
E - FOURNITURES DIVERSES		
E.1 - Fourniture d'un monument d'occasion		
E.1.1 - En granit	418,00	412,00
E.2 - Vente d'un caveau d'occasion		
E.2.1 - 1 case	457,00	450,00
E.2.2 - 2 cases	690,00	680,00
E.2.3 - 3 cases	915,00	901,00
E.3 - Vente d'éléments de monuments et croix		
E.3.1 - Eléments de monuments en pierre naturelle en m ³	314,00	309,00
E.3.2 - Eléments façonnés ou sculptés en pierre naturelle en m ³	732,00	721,00
E.3.3 - Croix en pierre ou en fonte	62,00	61,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



CREMATORIUM

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - OPERATION DE CREMATION				
A.1 - Adulte et enfant de plus de 7 ans	458,33	550,00	458,33	550,00
A.2 - Enfant de 1 à 7 ans	151,67	182,00	151,67	182,00
A.3 - Enfant de moins de 1 an	40,00	48,00	40,00	48,00
B - CEREMONIE AU CREMATORIUM				
B.1 - Cérémonie dans la salle de cérémonie	100,00	120,00	100,00	120,00
C - CREMATION RELIQUAIRE D'OSSEMENTS				
C.1 - Volume cercueil adulte, la crémation	458,33	550,00	458,33	550,00
C.2 - Petit volume, la crémation	151,67	182,00	151,67	182,00
D - CREMATION PIECES ANATOMIQUES				
D.1 - Grande boîte, la crémation	236,67	284,00	236,67	284,00
D.2 - Petite boîte, la crémation	141,67	170,00	141,67	170,00
D.3 - Micro boîte, la crémation	41,67	50,00		
E - DEPÔT D'URNE AU CREMATORIUM				
E.1 - Tarif appliqué au-delà de 6 mois de dépôt	29,17	35,00	29,17	35,00



SERVICES EXTERIEURS DES POMPES FUNEBRES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A- CREUSEMENTS ET REMBLAIEMENTS DES FOSSES				
A.1- Fosse simple adulte	360,00	432,00	355,00	426,00
A.2- Fosse double adulte	497,50	597,00	490,00	588,00
A.3- Fosse triple adulte	609,17	731,00	600,00	720,00
A.4- Fosse simple enfant	159,17	191,00	156,67	188,00
A.5- Fosse pour urne ou reliquaire	78,33	94,00	77,50	93,00
B- TERRASSEMENT POUR CAVEAU				
B.1- 1 case	263,33	316,00	259,17	311,00
B.2- 2 cases	383,33	460,00	377,50	453,00
B.3- 2 cases terrain difficile	510,83	613,00	503,33	604,00
B.4- 3 cases	499,17	599,00	491,67	590,00
B.5- 3 cases terrain difficile	659,17	791,00	649,17	779,00
B.6- 4 cases	841,67	1010,00	829,17	995,00
C- AUTRES PRESTATIONS				
C.1- Exhumation d'un cercueil	168,33	202,00	165,83	199,00
C.2- Regroupement de restes mortels, par corps	87,50	105,00	85,83	103,00
C.3- Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	42,50	51,00	41,67	50,00
C.4- Dépôt d'urne au Colombarium, ou en jardin d'urne	55,00	66,00	54,17	65,00
C.5- Travaux funéraires pour tiers	Au tarif main d'œuvre de la ville de Niort			

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



SERVICES EXTERIEURS DES POMPES FUNEBRES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
D- FOURNITURES				
D.1 - Fourniture de plafonds pour fosse	62,50	75,00	61,67	74,00
D.2 - Housse biodégradable pour exhumation, l'unité			38,33	46,00
D.2.1 - Petite housse	16,67	20,00	 	
D.2.2 - Grande housse	20,83	25,00	 	
D.3 - Urnes				
D.3.1 - Urne d'occasion	30,00	36,00	29,17	35,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



ACCUEIL PERISCOLAIRE				
	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- PAR TRANCHE DE Q.F, L'HEURE DU MATIN (7h30 - 8h35)				
A.1- Tranche Q.F n° 1	0,14	0,15	0,13	0,14
A.2- Tranche Q.F n° 2	0,14	0,15	0,13	0,14
A.3- Tranche Q.F n° 3	0,14	0,15	0,13	0,14
A.4- Tranche Q.F n° 4	0,36	0,37	0,35	0,36
A.5- Tranche Q.F n° 5	0,58	0,59	0,57	0,58
A.6- Tranche Q.F n° 6	0,69	0,70	0,68	0,69
A.7- Tranche Q.F n° 7	0,79	0,81	0,78	0,80
A.8- Tranche Q.F n° 8	0,90	0,92	0,89	0,91
A.9- Tranche Q.F n° 9	1,03	1,05	1,01	1,03
A.10- Tranche Q.F n° 10	1,15	1,17	1,13	1,15
A.11- Tranche Q.F n° 11	1,25	1,29	1,24	1,27
A.12- Tranche Q.F n° 12	1,37	1,39	1,35	1,37
B- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 1ère HEURE 1/4 DU SOIR SANS GOUTER (16h - 17h15)				
B.1- Tranche Q.F n° 1	0,14	0,15	0,13	0,14
B.2- Tranche Q.F n° 2	0,14	0,15	0,13	0,14
B.3- Tranche Q.F n° 3	0,14	0,15	0,13	0,14
B.4- Tranche Q.F n° 4	0,36	0,37	0,35	0,36
B.5- Tranche Q.F n° 5	0,58	0,59	0,57	0,58
B.6- Tranche Q.F n° 6	0,69	0,70	0,68	0,69
B.7- Tranche Q.F n° 7	0,79	0,81	0,78	0,80
B.8- Tranche Q.F n° 8	0,90	0,92	0,89	0,91
B.9- Tranche Q.F n° 9	1,03	1,05	1,01	1,03
B.10- Tranche Q.F n° 10	1,15	1,17	1,13	1,15
B.11- Tranche Q.F n° 11	1,25	1,29	1,24	1,27
B.12- Tranche Q.F n° 12	1,37	1,39	1,35	1,37

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire

- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)



ACCUEIL PÉRI-SOLAIRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
C- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 1ère HEURE 1/4 DU SOIR GOUTER COMPRIS (uniquement pour les maternelles) (16h - 17h15)				
C.1- Tranche Q.F n° 1	0,14	0,15	0,13	0,14
C.2- Tranche Q.F n° 2	0,14	0,15	0,13	0,14
C.3- Tranche Q.F n° 3	0,14	0,15	0,13	0,14
C.4- Tranche Q.F n° 4	0,47	0,48	0,46	0,47
C.5- Tranche Q.F n° 5	0,74	0,75	0,73	0,74
C.6- Tranche Q.F n° 6	0,90	0,92	0,89	0,91
C.7- Tranche Q.F n° 7	1,15	1,17	1,13	1,15
C.8- Tranche Q.F n° 8	1,37	1,39	1,35	1,37
C.9- Tranche Q.F n° 9	1,48	1,51	1,46	1,49
C.10- Tranche Q.F n° 10	1,83	1,86	1,81	1,84
C.11- Tranche Q.F n° 11	1,94	1,98	1,91	1,95
C.12- Tranche Q.F n° 12	2,05	2,09	2,02	2,06
D- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 2ème HEURE 1/4 DU SOIR (17h15 - 18h30)				
D.1- Tranche Q.F n° 1	0,14	0,15	0,13	0,14
D.2- Tranche Q.F n° 2	0,14	0,15	0,13	0,14
D.3- Tranche Q.F n° 3	0,14	0,15	0,13	0,14
D.4- Tranche Q.F n° 4	0,69	0,70	0,68	0,69
D.5- Tranche Q.F n° 5	0,98	0,99	0,96	0,97
D.6- Tranche Q.F n° 6	1,15	1,17	1,13	1,15
D.7- Tranche Q.F n° 7	1,37	1,39	1,35	1,37
D.8- Tranche Q.F n° 8	1,60	1,63	1,57	1,60
D.9- Tranche Q.F n° 9	1,71	1,75	1,69	1,72
D.10- Tranche Q.F n° 10	2,05	2,09	2,02	2,06
D.11- Tranche Q.F n° 11	2,16	2,21	2,13	2,18
D.12- Tranche Q.F n° 12	2,28	2,33	2,25	2,29

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire
- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)



ACCUEIL PERISCOLAIRE

E- PAR TRANCHE DE Q.F, accueil du mercredi de 11h45 à 12h15)	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
E.1- Tranche Q.F n° 1	0,11	0,12	0,10	0,11
E.2- Tranche Q.F n° 2	0,11	0,12	0,10	0,11
E.3- Tranche Q.F n° 3	0,11	0,12	0,10	0,11
E.4- Tranche Q.F n° 4	0,27	0,28	0,26	0,27
E.5- Tranche Q.F n° 5	0,44	0,45	0,43	0,44
E.6- Tranche Q.F n° 6	0,52	0,53	0,51	0,52
E.7- Tranche Q.F n° 7	0,60	0,61	0,59	0,60
E.8- Tranche Q.F n° 8	0,69	0,70	0,68	0,69
E.9- Tranche Q.F n° 9	0,77	0,78	0,76	0,77
E.10- Tranche Q.F n° 10	0,86	0,87	0,84	0,86
E.11- Tranche Q.F n° 11	0,94	0,95	0,93	0,94
E.12- Tranche Q.F n° 12	1,02	1,04	1,00	1,02

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire

- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)

CLASSES DE DECOUVERTES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
A.1- Tranche Q.F n° 1		5,08		5,00
A.2- Tranche Q.F n° 2		19,34		19,06
A.3- Tranche Q.F n° 3		33,89		33,39
A.4- Tranche Q.F n° 4		48,15		47,44
A.5- Tranche Q.F n° 5		65,38		64,41
A.6- Tranche Q.F n° 6		84,07		82,83
A.7- Tranche Q.F n° 7		103,41		101,88
A.8- Tranche Q.F n° 8		108,12		106,52
A.9- Tranche Q.F n° 9		112,33		110,67
A.10- Tranche Q.F n° 10		112,33		110,67
A.11- Tranche Q.F n° 11		112,33		110,67
A.12- Tranche Q.F n° 12		112,33		110,67

CENTRES DE LOISIRS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 06/01/2020*		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
Enfants de 2 à 11 ans révolus (au moment du séjour)				
A- JOURNEE				
A.1- Tranche Q.F n° 1	12,39	19,69	12,21	19,40
A.2- Tranche Q.F n° 2	13,01	20,61	12,82	20,31
A.3- Tranche Q.F n° 3	13,51	21,47	13,31	21,15
A.4- Tranche Q.F n° 4	13,90	22,04	13,70	21,71
A.5- Tranche Q.F n° 5	15,42	24,27	15,19	23,92
A.6- Tranche Q.F n° 6	16,65	26,17	16,41	25,79
A.7- Tranche Q.F n° 7	17,91	28,41	17,64	27,99
A.8- Tranche Q.F n° 8	18,47	29,10	18,19	28,67
A.9- Tranche Q.F n° 9	19,25	30,24	18,96	29,80
A.10- Tranche Q.F n° 10	19,25	30,24	18,96	29,80
A.11- Tranche Q.F n° 11	19,25	30,24	18,96	29,80
A.12- Tranche Q.F n° 12	19,25	30,24	18,96	29,80
B- DEMI-JOURNEE				
B.1- Tranche Q.F n° 1	7,43	11,81	7,32	11,64
B.2- Tranche Q.F n° 2	7,80	12,36	7,69	12,17
B.3- Tranche Q.F n° 3	8,10	12,88	7,98	12,69
B.4- Tranche Q.F n° 4	8,34	13,23	8,21	13,03
B.5- Tranche Q.F n° 5	9,26	14,56	9,12	14,35
B.6- Tranche Q.F n° 6	10,00	15,70	9,85	15,47
B.7- Tranche Q.F n° 7	10,74	17,04	10,58	16,79
B.8- Tranche Q.F n° 8	11,08	18,11	10,92	17,84
B.9- Tranche Q.F n° 9	11,55	18,14	11,38	17,88
B.10- Tranche Q.F n° 10	11,55	18,14	11,38	17,88
B.11- Tranche Q.F n° 11	11,55	18,14	11,38	17,88
B.12- Tranche Q.F n° 12	11,55	18,14	11,38	17,88

* Afin que les tarifs des centres de loisirs en vigueur durant les vacances scolaires de fin d'année soient uniformes, ceux de 2020 ne seront applicables qu'à compter du 6 janvier.

Sur les QF1, 2, 3, et 4 (jusqu'à 550) NIORT - JOURNEE les aides de la CAF sont supérieures au tarif appliqué par la Ville, aussi, une participation journalière forfaitaire est appliquée pendant les vacances scolaires comme suit :

QF1(Niort) = 1,80

QF2 (Niort) = 2,51

QF3 (Niort) = 3,17

QF4 (jusqu'à 550 ; Niort) = 3,94



RESTAURANTS SCOLAIRES

RESTAURANTS SCOLAIRES	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- PAR TRANCHE DE Q.F, LE REPAS				
A.1- Tranche Q.F n° 1	0,26	0,90	0,25	0,89
A.2- Tranche Q.F n° 2	0,90	0,92	0,89	0,91
A.3- Tranche Q.F n° 3	1,59	2,98	1,56	2,94
A.4- Tranche Q.F n° 4	2,32	2,98	2,28	2,94
A.5- Tranche Q.F n° 5	3,09	5,40	3,04	5,32
A.6- Tranche Q.F n° 6	3,98	5,40	3,92	5,32
A.7- Tranche Q.F n° 7	4,91	6,58	4,84	6,48
A.8- Tranche Q.F n° 8	5,08	6,58	5,00	6,48
A.9- Tranche Q.F n° 9	5,24	6,58	5,16	6,48
A.10- Tranche Q.F n° 10	5,24	6,58	5,16	6,48
A.11- Tranche Q.F n° 11	5,24	6,58	5,16	6,48
A.12- Tranche Q.F n° 12	5,24	6,58	5,16	6,48
B- ELEVES STAGIAIRES NON REMUNERES, LE REPAS	2,59		2,56	
C- PERSONNEL ENSEIGNANT				
C.1- le repas pour les professeurs des écoles (de ce tarif peut être déduite la subvention de l'Etat aux fonctionnaires)	6,18		6,09	
C.2- le repas pour les auxiliaires de vie scolaire	5,46		5,38	
D- PERSONNEL MUNICIPAL				
D.1- le repas	2,10		2,07	
E- AUTRES PERSONNES AUTORISEES A DEJEUNER EXCEPTIONNELLEMENT DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES				
E.1- le repas	6,18		6,09	

- Réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire
- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)

SEJOURS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- SEJOURS COURTS - Tarifs à la journée				
A.1- Tranche Q.F n° 1	23,48	40,69	23,13	40,09
A.2- Tranche Q.F n° 2	25,11	43,33	24,74	42,69
A.3- Tranche Q.F n° 3	26,68	45,91	26,29	45,23
A.4- Tranche Q.F n° 4	29,78	51,54	29,34	50,78
A.5- Tranche Q.F n° 5	31,87	54,69	31,40	53,88
A.6- Tranche Q.F n° 6	34,40	59,23	33,89	58,35
A.7- Tranche Q.F n° 7	37,44	64,56	36,89	63,61
A.8- Tranche Q.F n° 8	39,12	67,55	38,55	66,55
A.9- Tranche Q.F n° 9	40,76	70,25	40,16	69,21
A.10- Tranche Q.F n° 10	40,76	70,25	40,16	69,21
A.11- Tranche Q.F n° 11	40,76	70,25	40,16	69,21
A.12- Tranche Q.F n° 12	40,76	70,25	40,16	69,21
B- SEJOURS LONGS : Réduction de 10% sur les tarifs SEJOURS COURTS *				
B.1- Tranche Q.F n° 1	21,13	36,62	20,82	36,08
B.2- Tranche Q.F n° 2	22,60	39,00	22,27	38,42
B.3- Tranche Q.F n° 3	24,02	41,32	23,66	40,71
B.4- Tranche Q.F n° 4	26,80	46,39	26,40	45,70
B.5- Tranche Q.F n° 5	28,68	49,22	28,26	48,50
B.6- Tranche Q.F n° 6	30,96	53,31	30,50	52,52
B.7- Tranche Q.F n° 7	33,70	58,11	33,20	57,25
B.8- Tranche Q.F n° 8	35,21	60,79	34,69	59,89
B.9- Tranche Q.F n° 9	36,69	63,22	36,15	62,29
B.10- Tranche Q.F n° 10	36,69	63,22	36,15	62,29
B.11- Tranche Q.F n° 11	36,69	63,22	36,15	62,29
B.12- Tranche Q.F n° 12	36,69	63,22	36,15	62,29
C- PASSEPORT ENFANT : Réduction de 75% pour les QF 1 à 4 (jusqu'à 550), de 50% pour les QF 4 (à partir de 551) à 5 (jusqu'à 770) appliquée sur le tarif journée Séjours courts				
C.1- Tranche Q.F n° 1	5,87	10,17	5,78	10,02
C.2- Tranche Q.F n° 2	6,28	10,83	6,18	10,67
C.3- Tranche Q.F n° 3	6,67	11,48	6,57	11,31
C.4- Tranche Q.F n° 4 (jusqu'à 550)	7,44	12,89	7,33	12,70
C.5- Tranche Q.F n° 4 (551-655)	14,89	25,77	14,67	25,39
C.6- Tranche Q.F n° 5 (656-770)	15,93	27,35	15,70	26,94



CHALET DU MARCHÉ DE NOËL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Chalet de 3,30 m Période du Marché de Noël	463,60	556,32		548,10
Chalet de 4,40 m Période du Marché de Noël	540,87	649,04		639,45
Structure Toilée 4x4 m Forfait semaine	171,71	206,05		203,00
Structure Toilée 3x3 m Forfait semaine	128,78	154,53		152,25



CENTRE DU GUESCLIN - LOCATIONS DE SALLES

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020			
TOUT USAGER - barème par tranche de 4 heures / (sauf associations)*			
SALLES	SUPERFICIES	NIORT	HORS NIORT
BAT A 3ème étage : 312-313-314-P315	moins 30 m ²	9,00	18,00
BAT A 3ème étage : 315-316-317-318-319-320-341	35 m ² / 45 m ²	14,75	33,20
BAT A 2ème étage : 206-208-210-212-214			
BAT A 1er étage: 107-109 BAT C : salle de réunion			
BAT A : 115-116-117-118-203-205-207-209-213-P330 (Arche)	60 m ²	24,35	48,70
BAT A : Foyer / salles de conférence 1-2 BAT C : salles de conférence 9-10-salle de danse / Amphis 1, 2, 3	115 / 120 m ²	47,95	95,90
Remise en état après dégradations (ménage complet - réparations) (forfait)		100,00	150,00

POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	
NIORT	HORS NIORT
9,00	18,00
14,50	32,70
23,95	48,10
47,20	94,40
100,00	150,00

TARIFS pour 1 heure de location

ASSOCIATIONS - PARTIS POLITIQUES - SYNDICATS *	NIORT	HORS NIORT
Toutes les salles	5,65	7,15

NIORT	HORS NIORT
5,55	7,00

* toute heure entamée est due

Nota : la gratuité des salles s'applique pour les partis politiques dans le cadre de l'organisation de primaires (délib n°D-2016-291 du 19/09/2016) ainsi que durant toute campagne électorale (délib n°D-2014-380 du 15/09/2014)

BAT A : BUREAUX ET SALLES - TARIFS ANNUELS CHARGES LOCATIVES		
BATIMENT A bureaux et salles pour les occupations à titre privative et exclusive	Forfaitaire/an/m ² sans Ménage	25,55
BATIMENT A bureaux et salles pour les occupations à titre privative et exclusive	Forfaitaire/an/m ² avec Ménage	35,05

Forfaitaire/an/m ² sans Ménage	25,15
Forfaitaire/an/m ² avec Ménage	34,50

LOCATIONS



LOCATION DE SALLES AU RESTAURANT INTER ADMINISTRATIF DE NIORT

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A- PETITES SALLES				
A.1- Journée (10 heures)	515,15	618,18	507,50	609,00
A.2- Demi-journée (5 heures)	322,00	386,40	317,20	380,64
A.3- De 20h00 à 2h00	322,00	386,40	317,20	380,64
B- RESTAURANT				
B.1- Salle sans cuisine				
B.1.1- Journée (10 heures)	1 066,35	1 279,62	1 050,55	1 260,66
B.1.2- Demi-journée (5 heures)	668,80	802,56	658,90	790,68
B.1.3- De 20h00 à 2h00	668,80	802,56	658,90	790,68
B.2- Salle avec cuisine				
B.2.1- La salle				
B.2.1.1- Journée (10 heures)	1 392,85	1 671,42	1 372,25	1 646,70
B.2.1.2- Demi-journée (5 heures)	995,95	1 195,14	981,20	1 177,44
B.2.1.3- De 20h00 à 2h00	995,95	1 195,14	981,20	1 177,44
B.2.2- PAR COUVERT	2,50	3,00	2,50	3,00
Minimum par service	250,00	300,00	246,10	295,32

Le temps d'immobilisation des espaces, pour la préparation par l'organisateur de la manifestation, est facturé sur la base de 50% du tarif de location de la salle.



POLE COMMERCIAL DANS LES ESPACES DE LA RUE BRISSON

LOCATION COMMERCE	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
A- Location mensuelle commerce	X	7,40 € / m ²	X	7,20 € / m ²

L
O
C
A
T
I
O
N
S



SALLES MUNICIPALES

LOCATIONS

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES NIORTAIS ET NON NIORTAIS	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
A. REMISE EN ETAT DES SALLES MUNICIPALES				
Reproduction de clé		cf. tarif général		cf. tarif général
Reproduction de clé avec changement de barillet		cf. tarif général		cf. tarif général
Remise en état après dégradations (ménage complet - réparations)		350,00		350,00
Forfait remise en état après dégradations du mobilier		150,00		100,00
Forfait remise en état après dégradations du matériel cuisine		200,00		200,00
Prestataire de service complémentaire		cf. tarif général		cf tarif général
B. ECRAN GEANT + TELECOMMANDES DE LA SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET RUE LAURENT BONNEVAY				
Forfait remise en état après dégradations de l'écran géant		300,00		300,00
Forfait remplacement de la télécommande (montant par télécommande)		50,00		50,00

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS ET ADMINISTRATIONS

SALLES	Superficie en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020								POUR MÉMOIRE TARIFS 2019							
		Type A1 - du 01/01 au 31/12		Type A2 - du 01/01 au 31/12		Type A3 - du 01/01 au 31/12		Type A4 - du 01/01 au 31/12		Type A1 - du 01/01 au 31/12		Type A2 - du 01/01 au 31/12		Type A3 - du 01/01 au 31/12		Type A4 - du 01/01 au 31/12	
		Activités annuelles régulières Forfait annuel par tranche d'1H d'utilisation hebdomadaire €/heure/an		Activités ponctuelles Tarif horaire (hors jours fériés et ponts) €/heure		Activités sur une semaine pendant les vacances scolaires Forfait hebdomadaire €/semaine		Activités week-end et jours fériés (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end		Activités annuelles régulières Forfait annuel par tranche d'1H d'utilisation hebdomadaire €/heure/an		Activités ponctuelles Tarif horaire (hors jours fériés et ponts) €/heure		Activités sur une semaine pendant les vacances scolaires Forfait hebdomadaire €/semaine		Activités week-end et jours fériés (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end	
NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES
1. SALLE ASSOCIATIVE - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²	105,60	132,00	5,65	7,00					104,00	130,00	5,55	6,85				
2. SALLE ASSOCIATIVE - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGMARD	67,50 m ²	52,80	66,00	2,80	3,40					52,00	65,00	2,75	3,35				
3. BOX DE RANGEMENT SALLE ASSOCIATIVE - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGMARD - Forfait annuel																	14,00
4. SALLE ASSOCIATIVE DU PRESBYTERE SAINTE- PEZENNE - ANCIENNE DEPENDANCE DE L'EX- PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²	52,80	66,00	2,80	3,40					52,00	65,00	2,75	3,35				
5. SALLE ASSOCIATIVE DE SAINT LIGUAIRE. 18 RUE DU HUIT MAI 1945	30,45 m ²	52,80	66,00	2,80	3,40					52,00	65,00	2,75	3,35				
6. PETIT THEATRE JEAN RICHARD. 202 AVENUE SAINT JEAN D'ANGELY	325 m ²	105,60	132,00	5,65	7,00					104,00	130,00	5,55	6,85				
7. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	105,60	132,00	5,65	7,00	52,80	66,00	285,00	476,00	104,00	130,00	5,55	6,85	52,00	65,00	280,00	469,00
8. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	52,80	66,00	2,80	3,40	7,00	8,75	128,00	170,00	52,00	65,00	2,75	3,35	6,85	8,60	126,40	167,90
9. SALLE POLYVALENTE ANCIENNE MAISON DE QUARTIER DE SAINT LIGUAIRE	75 m ²							91,00	96,00							90,00 €	95,00 €
10. OFFICE TRAITEUR DES SALLES DU CLOU- BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY				90,00	113,50	90,00	113,50	90,00	113,50			89,00 €	111,80 €	89,00 €	111,80 €	89,00 €	111,80 €
11. DEPOT DE GARANTIE SALLE POLYVALENTE DU CLOU BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS RUE LAURENT BONNEVAY								400,00	400,00							400,00	400,00

I. Principes de base de tarification

Gratuité pour les services de la Ville de Niort et du CCAS.

Tarifs applicables aux syndicats

Tarifs applicables aux partis politiques sauf gratuité prévue pour les partis politiques reconnus par l'Etat comme participant à une campagne électorale et uniquement pendant les 3 mois précédents la date du scrutin (en conformité avec la délibération du Conseil municipal en date du 15 septembre 2014 relative à la mise à disposition des salles municipales aux partis politiques)

Toute heure commencée est due. Le montant forfaitaire annuel sera proratisé en cas de départ anticipé

La réservation de l'office traiteur n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet

La tarification du Petit Théâtre Jean Richard est applicable par le gestionnaire du site conformément aux dispositions de la convention d'occupation en cours d'exécution

Des modalités de réservation, d'occupation et de facturation complémentaires seront régies par un règlement intérieur

II. Précisions applicables à la tarification de type A1 :

Tarif A1 applicable aux associations bénéficiant d'un ou plusieurs créneau(x) horaire(s) régulier(s) par semaine sur un an (vacances scolaires comprises ou non)

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

III. Précisions applicables à la tarification de type A2 :

Tarif A2 applicable aux associations hors jours fériés et ponts

Application du prorata temporis en cas de départ en cours d'année civile

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

IV. Précisions applicables à la tarification de type A3 :

Tarif A3 applicable aux associations sollicitant des créneaux hebdomadaires pendant les vacances scolaires (5 à 7 jours complets jours et / ou nuits comprises)

Tarif A3 applicable sur présentation d'un planning prévisionnel de l'année civile ou scolaire et motivé (stage, répétitions, animation de longue durée avec matériels ne pouvant être déplacé etc.)

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée

V. Précisions applicables à la tarification de type A4 :

Tarif A4 applicable d'office aux associations sollicitant des créneaux (hors créneaux réguliers) du samedi 9h00 au lundi 9h00, pendant les jours fériés ou pendant les ponts

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée

Dépôt de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX PARTICULIERS

SALLES	Superficie en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020					
		Type P1 - du 01/01 au 31/12 Forfait journée / nuit (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/jour ou €/nuit		Type P2 - du 01/01 au 31/12 Activités ponctuelles Tarif horaire €/heure		Type P3 - du 01/01 au 31/12 Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end	
		NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS
1. SALLE ASSOCIATIVE DU PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE - ANCIENNE DEPENDANCE DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²	65,00	86,30	7,25	9,65		
2. SALLE ASSOCIATIVE - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²	105,00	164,00	10,00	14,00		
3. SALLE ASSOCIATIVE DE SAINT LIGUAIRE. 18 RUE DU HUIT MAI 1945	30,45 m ²	65,00	86,30	7,25	9,65		
4. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	146,00	241,00	13,75	18,25	290,00	483,00
5. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	65,00	86,30	7,25	9,65	130,00	173,00
6. SALLE POLYVALENTE ANCIENNE MAISON DE QUARTIER DE SAINT LIGUAIRE	75 m ²					91,00	96,00
7. OFFICE TRAITEUR DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY		92,00 €	116,00 €			92,00 €	116,00 €
8. DEPOT DE GARANTIE SALLE POLYVALENTE DU CLOU BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS RUE LAURENT BONNEVAY						400,00	400,00

POUR MÉMOIRE TARIFS 2019					
Type P1 - du 01/01 au 31/12 Forfait journée / nuit (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/jour ou €/nuit		Type P2 - du 01/01 au 31/12 Activités ponctuelles Tarif horaire €/heure		Type P3 - du 01/01 au 31/12 Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end	
NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS
64,00	85,00	7,10	9,50		
143,00	237,50	13,50	17,95	285,00	475,00
64,00	85,00	7,10	9,50	128,00	170,00
				90,00 €	95,00 €
91 € / réservation	114 € / réservation			91 € / réservation	114 € / réservation
				400,00	400,00

 L
O
C
A
T
I
O
N
S

I. Principes de base de tarification

La réservation de l'office traiteur n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet

II. Précisions applicables à la tarification de type P1 :

Tarif P1 applicable aux particuliers hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du lundi 9h00 au vendredi 17h00

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

III. Précisions applicables à la tarification de type P2 :

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

IV. Précisions applicables à la tarification de type P3 :

Tarif P3 applicable d'office aux particuliers les samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du samedi 9h00 au lundi 9h00, les jours fériés et les ponts

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

Le versement reste acquis si l'annulation n'est pas intervenue au moins 1 semaine avant la date de réservation

Dépôt de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX ENTREPRISES

 L
O
C
A
T
I
O
N
S

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020					
SALLES	Superficie en m ²	Type E 1 - du 01/01 au 31/12		Type E 2 - du 01/01 au 31/12	
		Tarif horaire (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts)		Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts)	
		€/heure		€/week-end	
		NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES
1. SALLE ASSOCIATIVE - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²	14,45	19,20	346,00	458,00
2. SALLE ASSOCIATIVE DU PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE - ANCIENNE DEPENDANCE DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²	7,25	9,65	175,00	232,00
3. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	20,00	26,90	484,00	645,00
4. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	7,25	9,65	175,00	232,00
5. OFFICE TRAITEUR DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY		115,00	145,00	115,00	145,00
6. DEPOT DE GARANTIE SALLE POLYVALENTE DU CLOU BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS RUE LAURENT BONNEVAY				400,00	400,00

POUR MÉMOIRE TARIFS 2019			
Type E 1 - du 01/01 au 31/12		Type E 2 - du 01/01 au 31/12	
Tarif horaire (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts)		Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts)	
€/heure		€/week-end	
NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS
14,20	18,90	340,00	451,00
X	X	X	X
19,80	26,50	476,00	635,00
7,10	9,55	171,50	228,50
113,00	142,00	113,00	142,00
		400,00	400,00

I. Principes de base de tarification

La réservation de l'office traiteur n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet
 Des modalités de réservation, d'occupation et de facturation complémentaires seront régies par un règlement intérieur

II. Précisions applicables à la tarification de type E 1 :

Tarif E 1 applicable hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du lundi 9h00 au vendredi 17h00
 Toute heure commencée est due
 Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

III. Précisions applicables à la tarification de type E 2 :

Tarif E 2 applicable d'office les samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du samedi 9h00 au lundi 9h00, les jours fériés et les ponts
 La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité
 Le versement reste acquis si l'annulation n'est pas intervenue au moins 1 semaine avant la date de réservation
 Dépôt de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public



LOCATION ATELIERS ARTISTES
(Bâtiment D du groupe scolaire Edmond Proust)

NIORT	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		
1.GS EDMOND PROUST - BATIMENT D - ATELIERS 1 ET 3 (11,50 m²) 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	QF 1, 2 et 3	QF 4, 5 et 6	QF 7, 8 et 9
Forfaitaire par an	45,00	133,00	222,00
2.GS EDMOND PROUST - BATIMENT D - ATELIER 2 (17,50 m²) 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	QF 1, 2 et 3	QF 4, 5 et 6	QF 7, 8 et 9
Forfaitaire par an	67,00	202,00	336,00
3.ANCIENNE MAISON QUARTIER BRIZEAUX ATELIERS 1,2,3 (18,50 m²) 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	QF 1, 2 et 3	QF 4, 5 et 6	QF 7, 8 et 9
Forfaitaire par an	67,00	202,00	336,00

POUR MÉMOIRE TARIFS 2019		
QF 1, 2 et 3	QF 4, 5 et 6	QF 7, 8 et 9
44,00	131,00	218,00
QF 1, 2 et 3	QF 4, 5 et 6	QF 7, 8 et 9
66,00	199,00	331,00
QF 1, 2 et 3	QF 4, 5 et 6	QF 7, 8 et 9

L
O
C
A
T
I
O
N
S



SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
TOUTE L'ANNEE

ASSOCIATIONS NIORTAISES

SALLES	SURFACE en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
		TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES	TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE	TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES	TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE
Salle de Saint Pezenne	192	5,65	105,50	5,55	104,00
Salle Place du Port	100	5,65	105,50	5,55	104,00
Salle de Pré Leroy	200	5,65	105,50	5,55	104,00
Salle de St Liguair	157	5,65	105,50	5,55	104,00
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	2,80	52,80	2,75	52,00
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	5,65	105,50	5,55	104,00

Les activités en continu sur plusieurs semaines seront facturées à raison de 35h/semaine. Les activités en continu sur un WE seront facturées à raison de 7h/jour.

**L
O
C
A
T
I
O
N
S**



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
HORS PERIODE DE CHAUFFAGE**

NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES	SURFACE en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
		USAGERS INDIVIDUELS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
SALLES					
Salle de Saint Pezenne	192	51,51	78,30	50,75	77,14
Salle Place du Port	100	26,79	41,21	26,39	40,60
Salle de Pré Leroy	200	53,57	81,39	52,78	80,19
Salle de St Liguair	157	42,24	63,87	41,62	62,93
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	13,40	20,60	13,20	20,30
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	31,94	48,43	31,47	47,71

L
O
C
A
T
I
O
N
S



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
EN PERIODE DE CHAUFFAGE**

NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
SALLES	SURFACE en m ²	USAGERS INDIVIDUELS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Salle de Saint Pezenne	192	53,57	79,33	52,78	78,16
Salle Place du Port	100	27,82	42,24	27,41	41,62
Salle de Pré Leroy	200	55,63	83,45	54,81	82,22
Salle de St Liguair	157	43,27	64,91	42,63	63,95
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	14,42	21,64	14,21	21,32
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	34,00	50,49	33,50	49,74

**L
O
C
A
T
I
O
N
S**



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
HORS PERIODE DE CHAUFFAGE**

HORS NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
SALLES	SURFACE en m ²	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Salle de Saint Pezenne	192	76,24	158,65	75,11	156,31
Salle Place du Port	100	40,18	83,45	39,59	82,22
Salle de Pré Leroy	200	79,33	165,87	78,16	163,42
Salle de St Liguair	157	61,81	129,81	60,90	127,89
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	20,60	42,24	20,30	41,62
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	47,40	99,94	46,70	98,46

**L
O
C
A
T
I
O
N
S**



SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS EN PERIODE DE CHAUFFAGE

HORS NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
SALLES	SURFACE en m ²	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Salle de Saint Pezenne	192	78,30	161,75	77,14	159,36
Salle Place du Port	100	41,21	84,48	40,60	83,23
Salle de Pré Leroy	200	81,39	166,90	80,19	164,43
Salle de St Liguair	157	63,87	132,90	62,93	130,94
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	20,60	42,24	20,30	41,62
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	49,45	102,00	48,72	100,49

L
O
C
A
T
I
O
N
S



SALLE EXTERIEURE AU PARC DES EXPOSITIONS

NIORT

PAR WEEK-END	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Salle de Chantemerle	172,05	291,56	169,51	287,25

Mise en place d'une caution composée de deux parties : 50 € de caution "ménage" et 120 € de caution pour les bris de matériels.

L
O
C
A
T
I
O
N
S



SALLE EXTERIEURE AU PARC DES EXPOSITIONS

HORS NIORT

PAR WEEK-END	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Salle de Chantemerle	287,44	628,44	283,19	619,15

Mise en place d'une caution composée de deux parties : 50 € de caution "ménage" et 120 € de caution pour les bris de matériels.



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
PARTICIPATION AUX FRAIS DE MISE EN ETAT**

NIORT

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Ménage au m ²	0,52	0,52	0,51	0,51
Clé	37,81	37,81	37,25	37,25
Clé avec changement de canon	311,13	315,25	306,53	310,59
Cuisine Ste Pezenne (forfait)	40,18	96,84	39,59	95,41
Cuisine Chantemerle (forfait)	95,82	95,82	94,40	94,40

Les tarifs "ménage" sont majorés de 50 % les fins de semaine et les jours fériés.



SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS PARTICIPATION AUX FRAIS DE MISE EN ETAT

HORS NIORT	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Ménage au m ²	0,62	0,62	0,61	0,61
Clé	37,81	37,81	37,25	37,25
Clé avec changement de canon	311,13	315,25	306,53	310,59
Cuisine Ste Pezenne (forfait)	49,45	121,57	48,72	119,77
Cuisine Chantemerle (forfait)	95,82	95,82	94,40	94,40

Les tarifs "ménage" sont majorés de 50 % les fins de semaine et les jours fériés.



SERVICE EVENEMENTS - LOCATION DE MATERIEL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - SUPPORT D'AFFICHAGE, l'unité par manifestaion				
A-1- Plasto bloc		5,31		5,23
A-2- Grille caddies		5,31		5,23
A-3- Panneau à roulettes		10,56		10,41
A-4- Supports autres divers		5,31		5,23
B - MATERIEL VIDEO, par jour d'utilisation				
B-1- TV plasma ou LCD		127,75		125,86
B-2- Video projecteur		185,44		182,70
B-3- PC portable		127,75		125,86
B-4- Ecran video projecteur		10,15		10,00
C - MATERIEL SONORISATION, par jour d'utilisation				
C-1- Petite sonorisation mobile (2 enceintes amplifiées, 1 console, 1 micro HF, 2 micros fils)		123,63		121,80
C-2- Sonorisation portable autonome		38,58		38,01
C-3- Sonorisation "Institutionnels"		302,89		298,41
D - MATERIEL AMENAGEMENT ESPACE				
D-1- Parasol, l'unité par manifestation		5,31		5,23
D-2- Comptoir, par jour d'utilisation		5,31		5,23
D-3- Moquette, le m ²		2,11		2,08
D-4- Potelets bois ou sangles, l'unité par manifestation		5,31		5,23
D-5- Pupitre de cérémonie, l'unité par manifestation		15,87		15,63



SERVICE EVENEMENTS - LOCATION DE MATERIEL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
E - MATERIEL ELECTRIQUE				
E-1- Passage de câbles, l'unité par manifestation		53,57		52,78
E-2- Par led, par jour d'utilisation		21,94		21,62
E-3- Pied télescopique, par jour d'utilisation		30,91		30,45
E-4- Projecteur de chantiers sur pied, par jour d'utilisation		21,12		20,81
E-5- Kit de raccordement (1 coffret/1clé/1adaptateur)		52,54		51,77
F - PETIT MATERIEL ELECTRIQUE				
F-1- Rallonge électrique, l'unité par manifestation (3 m, 5 m, 10 m, 20 m...)		10,56		10,41
F-2- Adaptateur, l'unité par manifestation		10,56		10,41
F-3- Clé de coffret électrique, l'unité par manifestation		10,56		10,41
G - GROS MATERIEL TECHNIQUE DIVERS				
G-1- Groupe électrogène, par jour d'utilisation (+ remplissage de la cuve)		106,11		104,55
G-2- Transpalette, par jour d'utilisation		15,87		15,63
G-3- Echafaudage, par jour d'utilisation		30,91		30,45
G-4- Chariot de transport, par jour d'utilisation		15,87		15,63
H - MATERIEL DE VOIRIE				
H-1- Cônes (l'unité)		0,57		0,56
H-2- Baliroads		1,96		1,93
I - PETIT MATERIEL DIVERS (Forfait)		5,25		5,18
J - EXTINCTEUR, par jour d'utilisation		10,30		10,15



DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T	T.T.C	H.T	T.T.C
A- ATTRACTIONS ET CONFISEURS				
A.1- chapiteaux				
A.1.1- cirques, théâtres, funambules, le m ² / jour	0,73	0,88	0,72	0,86
A.1.2- spectacles music-hall, réunions publiques, le m ² / jour	0,51	0,61	0,50	0,60
A.1.3- forfait pour la fourniture de l'eau et nettoyage de l'emplacement	112,47	134,97	110,81	132,97



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - FLEURISSEMENTS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FLEURISSEMENT (Forfait 1) 3 plantes comprise entre 1 m et 1,70 m	64,91	77,89	63,95	76,74
FLEURISSEMENT (Forfait 2) 3 plantes comprises entre 2 m et 2,5 m	90,66	108,79	89,32	107,18
FLEURISSEMENT (Forfait 3) 4 plantes comprises entre 2,50 m et +	197,80	237,36	194,88	233,86
FLEURISSEMENT (Forfait 4) 6 plantes inferieur à 1 m	91,70	110,03	90,34	108,41
FLEURISSEMENT (Forfait 5) 6 plantes comprise entre 1 m et 1,70 m	109,20	131,04	107,59	129,11
FLEURISSEMENT (Forfait 6) 6 plantes comprises entre 2 m et 2,50 m	190,60	228,72	187,78	225,34
FLEURISSEMENT (Forfait 7) 6 plantes comprise entre 2,5 m et +	366,76	440,11	361,34	433,61
FLEURISSEMENT (Forfait 8) 4 plantes inférieures 1 m + 8 plantes 1,70 m à 2 m + 2 plantes 2,50 m et +	329,67	395,61	324,80	389,76
FLEURISSEMENT (Forfait 9) 6 plantes inferieures à 1 m + 6 plantes 1,70 à 2 m + 8 plantes de 2 m à 2,50 m + 2 plantes 2,50 m et +	510,99	613,19	503,44	604,13
FLEURISSEMENTS (Forfait 10) 15 plantes inférieures à 1 m + 6 plantes d'1,70 m à 2 m + 20 plantes de 2 m à 2,50 m + 2 plantes de 2,50 m et +	959,14	1 150,97	944,97	1 133,96
FLEURISSEMENT (Forfait 11) 20 plantes inférieures à 1 m + 10 plantes d'1,70 m à 2 m + 30 plantes de 2 m à 2,50 m + 5 plantes de 2,50 m et +	1 518,55	1 822,26	1 496,11	1 795,33
FLEURISSEMENT (Forfait 12) 30 plantes inférieures à 1 m + 20 plantes d'1,70 m à 2 m + 30 plantes 2 m à 2,50 m + 5 plantes de 2,50 m et +	1 809,08	2 170,89	1 782,34	2 138,81
FLEURISSEMENTS (Forfait 13) plantes fleuries inférieures à 0,20 m	16,80	20,16	16,55	19,86
FLEURISSEMENTS (Forfait 14) plantes fleuries supérieures à 0,20 m	29,57	35,48	29,13	34,96
FLEURISSEMENT (Forfait 15) coupe (d25) de 4 plantes fleuries	39,15	46,98	38,57	46,28
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 0 m et 0,70 m	54,61	65,53	53,80	64,56
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 0,71 m et 1,20 m	109,20	131,04	107,59	129,11
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 1,21 m et 2 m	217,38	260,86	214,17	257,00
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 2,01 m et 4 m	326,59	391,90	321,76	386,11

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
DOME PETITE CONFIGURATION				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE SIMPLE				
demi-journée	595,81	714,97	595,81	714,97
journée	1 007,56	1 209,07	992,67	1 191,20
soirée	714,97	857,96	695,28	834,34
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE AVEC TECHNICIEN				
demi-journée (8h-14h)ou (14h-20h)	1 048,30	1 257,96		
soirée (20h-2h)	1 257,96	1 509,55		
MANIFESTATION SIMPLE				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 072,44	1 286,93	1 191,61	1 429,93
2 ^{ème} jour	857,78	1 029,34	953,09	1 143,71
3 ^{ème} jour	857,78	1 029,34	953,09	1 143,71
4 ^{ème} jour et plus	644,02	772,82	715,58	858,70
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 251,49	1 501,79	1 390,55	1 668,66
2 ^{ème} jour	1 001,19	1 201,43	1 112,44	1 334,93
3 ^{ème} jour	1 001,19	1 201,43	1 112,44	1 334,93
4 ^{ème} jour et plus	750,89	901,07	834,33	1 001,20
MANIFESTATION AVEC TECHNICIEN				
Demi-journée en manifestation				
1er jour	1 233,30	1 479,96		
2ème jour	1 233,30	1 479,96		
3ème jour	986,64	1 183,97		
4ème jour et plus	789,31	947,17		
Soirée en manifestation				
1er jour	1 479,96	1 775,95		
2ème jour	1 479,96	1 775,95		
3ème jour	1 183,96	1 420,75		
4ème jour et plus	947,17	1 136,60		

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
DOME MOYENNE CONFIGURATION				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE SIMPLE				
demi-journée	595,81	714,97	810,99	973,19
journée	1 007,56	1 209,07	1 350,97	1 621,16
soirée	714,97	857,96	945,98	1 135,18
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE AVEC TECHNICIEN				
demi-journée	1 048,30	1 257,96		
soirée	1 257,96	1 509,55		
MANIFESTATION SIMPLE				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 458,86	1 750,63	1 620,96	1 945,15
2 ^{ème} jour	1 167,45	1 400,94	1 297,17	1 556,60
3 ^{ème} jour	1 167,45	1 400,94	1 297,17	1 556,60
4 ^{ème} jour et plus	875,13	1 050,16	972,37	1 166,84
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 701,85	2 042,22	1 890,95	2 269,14
2 ^{ème} jour	1 362,03	1 634,44	1 513,37	1 816,04
3 ^{ème} jour	1 362,03	1 634,44	1 513,37	1 816,04
4 ^{ème} jour et plus	1 021,29	1 225,55	1 134,77	1 361,72
MANIFESTATION AVEC TECHNICIEN				
Demi-journée en manifestation				
1er jour	1 677,68	2 013,22		
2ème jour	1 677,68	2 013,22		
3ème jour	1 342,15	1 610,58		
4ème jour et plus	1 073,72	1 288,46		
Soirée en manifestation				
1er jour	2 013,21	2 415,85		
2ème jour	2 013,21	2 415,85		
3ème jour	1 610,57	1 932,68		
4ème jour et plus	1 288,45	1 546,14		

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
DOME GRANDE CONFIGURATION				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE SIMPLE				
demi-journée	595,81	714,97	1 489,00	1 786,80
journée	1 007,56	1 209,07	2 481,83	2 978,20
soirée	714,97	857,96	1 737,68	2 085,22
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE AVEC TECHNICIEN				
demi-journée	1 048,30	1 257,96		
soirée	1 257,96	1 509,55		
MANIFESTATION SIMPLE				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 680,20	3 216,24	2 978,01	3 573,61
2 ^{ème} jour	2 144,89	2 573,87	2 383,22	2 859,86
3 ^{ème} jour	2 144,89	2 573,87	2 383,22	2 859,86
4 ^{ème} jour et plus	1 608,67	1 930,40	1 787,42	2 144,90
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	3 126,91	3 752,29	3 474,35	4 169,22
2 ^{ème} jour	2 502,08	3 002,50	2 780,09	3 336,11
3 ^{ème} jour	2 502,08	3 002,50	2 780,09	3 336,11
4 ^{ème} jour et plus	1 853,49	2 224,19	2 059,44	2 471,33
MANIFESTATION AVEC TECHNICIEN				
Demi-journée en manifestation				
1er jour	3 082,23	3 698,68		
2ème jour	3 082,23	3 698,68		
3ème jour	2 465,78	2 958,94		
4ème jour et plus	1 972,62	2 367,14		
Soirée en manifestation				
1er jour	3 698,67	4 438,40		
2ème jour	3 698,67	4 438,40		
3ème jour	2 958,94	3 550,73		
4ème jour et plus	2 367,15	2 840,58		

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT DOME ET SALLES : MARAIS, BIEFS ET RIGOLE PETITE CONFIGURATION SANS CLOISONNEMENT (P. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE SIMPLE				
demi-journée	595,81	714,97	690,20	828,24
journée	1 007,56	1 209,07	1 150,00	1 380,00
soirée	714,97	857,96	804,90	965,88
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE AVEC TECHNICIEN				
demi-journée	1 048,30	1 257,96		
soirée	1 257,96	1 509,55		
MANIFESTATION SIMPLE				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 241,45	1 489,74	1 379,39	1 655,27
2 ^{ème} jour	992,97	1 191,56	1 103,31	1 323,97
3 ^{ème} jour	992,97	1 191,56	1 103,31	1 323,97
4 ^{ème} jour et plus	745,41	894,49	828,24	993,89
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 448,81	1 738,57	1 609,79	1 931,75
2 ^{ème} jour	1 159,23	1 391,08	1 288,04	1 545,65
3 ^{ème} jour	1 159,23	1 391,08	1 288,04	1 545,65
4 ^{ème} jour et plus	869,65	1 043,58	966,28	1 159,54
MANIFESTATION AVEC TECHNICIEN				
Demi-journée en manifestation				
1er jour	1 427,66	1 713,19		
2ème jour	1 427,66	1 713,19		
3ème jour	1 142,13	1 370,56		
4ème jour et plus	913,70	1 096,44		
Soirée en manifestation				
1er jour	1 713,19	2 055,83		
2ème jour	1 713,19	2 055,83		
3ème jour	1 370,55	1 644,66		
4ème jour et plus	1 096,44	1 315,73		

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT DOME ET SALLES : MARAIS, BIEFS ET RIGOLE MOYENNE CONFIGURATION SANS CLOISONNEMENT (M. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE SIMPLE				
demi-journée	595,81	714,97	872,90	1 047,48
journée	1 007,56	1 209,07	1 453,48	1 744,18
soirée	714,97	857,96	1 018,05	1 221,66
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE AVEC TECHNICIEN				
demi-journée	1 048,30	1 257,96		
soirée	1 257,96	1 509,55		
MANIFESTATION SIMPLE				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 570,31	1 884,37	1 744,79	2 093,75
2 ^{ème} jour	1 256,06	1 507,27	1 395,63	1 674,76
3 ^{ème} jour	1 256,06	1 507,27	1 395,63	1 674,76
4 ^{ème} jour et plus	941,82	1 130,18	1 046,47	1 255,76
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 831,57	2 197,88	2 035,08	2 442,10
2 ^{ème} jour	1 465,25	1 758,30	1 628,06	1 953,67
3 ^{ème} jour	1 465,25	1 758,30	1 628,06	1 953,67
4 ^{ème} jour et plus	1 098,94	1 318,73	1 221,05	1 465,26
MANIFESTATION AVEC TECHNICIEN				
Demi-journée en manifestation				
1er jour	1 805,85	2 167,02		
2ème jour	1 805,85	2 167,02		
3ème jour	1 444,68	1 733,62		
4ème jour et plus	1 155,74	1 386,89		
Soirée en manifestation				
1er jour	2 261,24	2 713,49		
2ème jour	2 261,24	2 713,49		
3ème jour	1 808,99	2 170,79		
4ème jour et plus	1 447,19	1 736,63		

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT DOME ET SALLES : MARAIS, BIEFS ET RIGOLE GRANDE CONFIGURATION SANS CLOISONNEMENT (G. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE SIMPLE				
demi-journée	595,81	714,97	1 597,61	1 917,13
journée	1 007,56	1 209,07	2 662,35	3 194,82
soirée	714,97	857,96	1 863,54	2 236,25
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE AVEC TECHNICIEN				
demi-journée	1 048,30	1 257,96		
soirée	1 257,96	1 509,55		
MANIFESTATION SIMPLE				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 874,78	3 449,74	3 194,21	3 833,05
2 ^{ème} jour	2 300,19	2 760,23	2 555,77	3 066,92
3 ^{ème} jour	2 300,19	2 760,23	2 555,77	3 066,92
4 ^{ème} jour et plus	1 725,60	2 070,72	1 917,34	2 300,81
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	3 353,46	4 024,15	3 726,07	4 471,28
2 ^{ème} jour	2 682,95	3 219,54	2 981,06	3 577,27
3 ^{ème} jour	2 682,95	3 219,54	2 981,06	3 577,27
4 ^{ème} jour et plus	2 012,44	2 414,93	2 236,05	2 683,26
MANIFESTATION AVEC TECHNICIEN				
Demi-journée en manifestation				
1er jour	3 122,33	3 746,80		
2ème jour	3 122,33	3 746,80		
3ème jour	2 497,86	2 997,43		
4ème jour et plus	1 998,29	2 397,95		
Soirée en manifestation				
1er jour	3 909,69	4 691,63		
2ème jour	3 909,69	4 691,63		
3ème jour	3 127,75	3 753,30		
4ème jour et plus	2 502,20	3 002,64		



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
SALLE MARAIS				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	129,81	155,77	127,89	153,47
journée	216,35	259,62	213,15	255,78
soirée	151,45	181,74	149,21	179,05
MANIFESTATION SIMPLE				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	259,62	311,54	255,78	306,94
2 ^{ème} jour	208,11	249,73	205,03	246,04
3 ^{ème} jour	208,11	249,73	205,03	246,04
4 ^{ème} jour et plus	155,57	186,68	153,27	183,92
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	302,89	363,46	298,41	358,09
2 ^{ème} jour	242,11	290,53	238,53	286,24
3 ^{ème} jour	242,11	290,53	238,53	286,24
4 ^{ème} jour et plus	182,35	218,83	179,66	215,59

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
SALLE BIEFS				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	44,71	53,65	44,05	52,86
journée	75,21	90,25	74,10	88,92
soirée	52,55	63,06	51,77	62,12
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	89,63	107,56	88,31	105,97
2 ^{ème} jour	72,12	86,54	71,05	85,26
3 ^{ème} jour	72,12	86,54	71,05	85,26
4 ^{ème} jour et plus	54,61	65,53	53,80	64,56
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	105,08	126,10	103,53	124,24
2 ^{ème} jour	83,45	100,14	82,22	98,66
3 ^{ème} jour	83,45	100,14	82,22	98,66
4 ^{ème} jour et plus	62,85	75,42	61,92	74,30

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
SALLE DES ECLUSES				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	17,20	20,65	16,95	20,34
journée	28,65	34,38	28,22	33,86
soirée	20,08	24,10	19,79	23,75
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	34,31	41,17	33,80	40,56
2 ^{ème} jour	27,51	33,01	27,10	32,52
3 ^{ème} jour	27,51	33,01	27,10	32,52
4 ^{ème} jour et plus	20,60	24,73	20,30	24,36
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	40,07	48,09	39,48	47,38
2 ^{ème} jour	32,04	38,45	31,57	37,88
3 ^{ème} jour	32,04	38,45	31,57	37,88
4 ^{ème} jour et plus	24,00	28,81	23,65	28,38



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
SALLE RIGOLES				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	44,71	53,65	44,05	52,86
journée	75,22	90,26	74,10	88,92
soirée	52,55	63,06	51,77	62,12
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	89,63	107,56	88,31	105,97
2 ^{ème} jour	72,12	86,54	71,05	85,26
3 ^{ème} jour	72,12	86,54	71,05	85,26
4 ^{ème} jour et plus	54,61	65,53	53,80	64,56
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	105,08	126,10	103,53	124,24
2 ^{ème} jour	83,45	100,14	82,22	98,66
3 ^{ème} jour	83,45	100,14	82,22	98,66
4 ^{ème} jour et plus	62,85	75,42	61,92	74,30

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
SALLE PIGOUILLE				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	17,20	20,65	16,95	20,34
journée	28,65	34,38	28,22	33,86
soirée	20,08	24,10	19,79	23,75
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	34,31	41,17	33,80	40,56
2 ^{ème} jour	27,51	33,01	27,10	32,52
3 ^{ème} jour	27,51	33,01	27,10	32,52
4 ^{ème} jour et plus	20,60	24,73	20,30	24,36
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	40,07	48,09	39,48	47,38
2 ^{ème} jour	32,04	38,45	31,57	37,88
3 ^{ème} jour	32,04	38,45	31,57	37,88
4 ^{ème} jour et plus	24,00	28,81	23,65	28,38

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
ENSEMBLE RESTAURATION CONCHES ET PIBALE				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE SIMPLE				
demi-journée	348,22	417,86	343,07	411,68
soirée	405,91	487,09	399,91	479,89
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE AVEC TECHNICIEN				
demi-journée	650,00	780,00	650,00	780,00
soirée	780,00	936,00	780,00	936,00
MANIFESTATION SIMPLE				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	617,53	741,04	686,14	823,37
2 ^{ème} jour	494,21	593,05	549,12	658,94
3 ^{ème} jour	494,21	593,05	549,12	658,94
4 ^{ème} jour et plus	370,88	445,06	412,09	494,51
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	719,84	863,81	799,82	959,78
2 ^{ème} jour	576,42	691,71	640,47	768,56
3 ^{ème} jour	576,42	691,71	640,47	768,56
4 ^{ème} jour et plus	432,09	518,51	480,10	576,12
Ensemble restauration, utilisation sans accueil de public, pour cuisine ou extension loges ou lieu de stockage	333,79	400,55	328,86	394,63
MANIFESTATION AVEC TECHNICIEN				
Demi-journée en manifestation				
1er jour	710,14	852,17	710,14	852,17
2ème jour	710,14	852,17	710,14	852,17
3ème jour	568,11	681,73	568,11	681,73
4ème jour et plus	454,49	545,39	454,49	545,39
Soirée en manifestation				
1er jour	889,22	1 067,06	889,22	1 067,06
2ème jour	889,22	1 067,06	889,22	1 067,06
3ème jour	711,37	853,64	711,37	853,64
4ème jour et plus	569,10	682,92	569,10	682,92



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
BAR DE LA PIBALE				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	83,45	100,14	82,22	98,66
soirée	96,84	116,21	95,41	114,49
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	165,87	199,05	163,42	196,10
2 ^{ème} jour	132,90	159,48	130,94	157,13
3 ^{ème} jour	132,90	159,48	130,94	157,13
4 ^{ème} jour et plus	99,94	119,92	98,46	118,15
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	192,66	231,19	189,81	227,77
2 ^{ème} jour	154,53	185,44	152,25	182,70
3 ^{ème} jour	154,53	185,44	152,25	182,70
4 ^{ème} jour et plus	115,39	138,46	113,68	136,42
Pour utilisation sans accueil de public, pour cuisine ou extension loges	83,45	100,14	82,22	98,66

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT TOUTES SALLES HORS OFFICE TRAITEUR PETITE CONFIGURATION (P. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE SIMPLE				
demi-journée	595,81	714,97	1 126,65	1 351,98
journée	1 007,56	1 209,07	1 877,75	2 253,30
soirée	714,97	857,96	1 314,43	1 577,32
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE AVEC TECHNICIEN				
demi-journée	1 048,30	1 257,96		
soirée	1 257,96	1 509,55		
MANIFESTATION SIMPLE				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 027,97	2 433,56	2 253,30	2 703,96
2 ^{ème} jour	1 622,38	1 946,85	1 802,64	2 163,17
3 ^{ème} jour	1 622,38	1 946,85	1 802,64	2 163,17
4 ^{ème} jour et plus	1 216,78	1 460,14	1 351,98	1 622,38
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 365,06	2 838,07	2 627,84	3 153,41
2 ^{ème} jour	1 892,77	2 271,33	2 103,08	2 523,70
3 ^{ème} jour	1 892,77	2 271,33	2 103,08	2 523,70
4 ^{ème} jour et plus	1 419,58	1 703,49	1 577,31	1 892,77
MANIFESTATION AVEC TECHNICIEN				
Demi-journée en manifestation				
1er jour	2 332,16	2 798,59		
2ème jour	2 332,16	2 798,59		
3ème jour	1 865,73	2 238,88		
4ème jour et plus	1 492,58	1 791,10		
Soirée en manifestation				
1er jour	2 798,59	3 358,31		
2ème jour	2 798,59	3 358,31		
3ème jour	2 238,87	2 686,64		
4ème jour et plus	1 791,09	2 149,31		

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT TOUTES SALLES HORS OFFICE TRAITEUR MOYENNE CONFIGURATION (M. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE SIMPLE				
demi-journée	595,81	714,97	1 329,65	1 595,58
journée	1 007,56	1 209,07	2 215,75	2 658,90
soirée	714,97	857,96	1 550,92	1 861,10
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE AVEC TECHNICIEN				
demi-journée	1 048,30	1 257,96		
soirée	1 257,96	1 509,55		
MANIFESTATION SIMPLE				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 393,37	2 872,04	2 659,30	3 191,16
2 ^{ème} jour	1 914,70	2 297,64	2 127,44	2 552,93
3 ^{ème} jour	1 914,70	2 297,64	2 127,44	2 552,93
4 ^{ème} jour et plus	1 436,02	1 723,23	1 595,58	1 914,70
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 791,66	3 349,99	3 101,84	3 722,21
2 ^{ème} jour	2 233,51	2 680,21	2 481,68	2 978,02
3 ^{ème} jour	2 233,51	2 680,21	2 481,68	2 978,02
4 ^{ème} jour et plus	1 675,36	2 010,44	1 861,51	2 233,82
MANIFESTATION AVEC TECHNICIEN				
Demi-journée en manifestation				
1er jour	2 599,46	3 119,35		
2ème jour	2 599,46	3 119,35		
3ème jour	2 079,56	2 495,47		
4ème jour et plus	1 663,65	1 996,38		
Soirée en manifestation				
1er jour	3 119,35	3 743,22		
2ème jour	3 119,35	3 743,22		
3ème jour	2 495,48	2 994,58		
4ème jour et plus	1 996,38	2 395,66		

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT TOUTES SALLES HORS OFFICE TRAITEUR GRANDE CONFIGURATION (G. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE SIMPLE				
demi-journée	595,81	714,97	1 906,17	2 287,40
journée	1 007,56	1 209,07	3 176,95	3 812,34
soirée	714,97	857,96	2 223,87	2 668,64
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE AVEC TECHNICIEN				
demi-journée	1 048,30	1 257,96		
soirée	1 257,96	1 509,55		
MANIFESTATION SIMPLE				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	3 431,11	4 117,33	3 812,34	4 574,81
2 ^{ème} jour	2 745,07	3 294,09	3 050,08	3 660,10
3 ^{ème} jour	2 745,07	3 294,09	3 050,08	3 660,10
4 ^{ème} jour et plus	2 059,03	2 470,83	2 287,81	2 745,37
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	4 002,96	4 803,55	4 447,73	5 337,28
2 ^{ème} jour	3 202,73	3 843,28	3 558,59	4 270,31
3 ^{ème} jour	3 202,73	3 843,28	3 558,59	4 270,31
4 ^{ème} jour et plus	2 401,60	2 881,92	2 668,44	3 202,13
MANIFESTATION AVEC TECHNICIEN				
Demi-journée en manifestation				
1er jour	3 726,55	4 471,86		
2ème jour	3 726,55	4 471,86		
3ème jour	2 981,24	3 577,49		
4ème jour et plus	2 384,99	2 861,99		
Soirée en manifestation				
1er jour	4 471,86	5 366,23		
2ème jour	4 471,86	5 366,23		
3ème jour	3 577,48	4 292,98		
4ème jour et plus	2 861,99	3 434,39		



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	Remise		Remise	
PARTICIPATION VILLE SUR LA LOCATION DES SURFACES				
Pour les associations niortaises pendant période de chauffage	40%		40%	
Pour les associations niortaises pendant période sans chauffage	60%		60%	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
OFFICE TRAITEUR				
Frais de fonctionnement office traiteur	349,25	419,10	344,09	412,91
Forfait nettoyage de l'office traiteur (ménage non effectué)	633,59	760,31	624,23	749,08
Forfait installation traiteur avant manifestation (livraison vaisselle, denrée alimentaire nappage)	102,00	122,40	100,49	120,59
Office traiteur par couvert	2,75	3,30	 	
Coût par couvert pour des repas assis	 	 	1,93	2,32
Coût par personne debout pour les cocktails - vin d'honneur ou repas froid	 	 	1,01	1,21

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
CHAMBRE FROIDE SANS UTILISATION DES CUISINES Utilisation de la chambre froide pour stockage alimentaire sans utilisation de l'office traiteur par jour	61,81	74,18	60,90	73,08
LOCATION Heure supplémentaire de location de jour limitée à 3 heures maximum	48,93	58,72	48,21	57,85
MAIN D'ŒUVRE Heure(s) de main d'œuvre	25,54	30,65	25,16	30,19
Heure de permanence de nuit hors présence du public	254,47	305,36	250,71	300,85
Heure supplémentaire de nuit avec public	376,57	451,88	 	
Première heure supplémentaire de nuit	 	 	125,86	151,03
Deuxième heure supplémentaire de nuit	 	 	250,71	300,85
Troisième heure supplémentaire de nuit et au-delà	 	 	376,57	451,88
Montage - Démontage pont de scène	1 000,00	1 200,00	 	

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S

LOCATION DES SALLES DU PARC DE NORON

Hors pavillon des colloques

TARIFS DES SALLES DU PARC DES EXPOSITIONS (minimum d'unités de 6 heures)

ASSOCIATIONS AU SEIN DE LA VILLE DE NIORT		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020						POUR MEMOIRE TARIF 2019					
SALLES	SURFACE M ²	PRIX						PRIX					
		6 H		12 H		24 H		6 H		12 H		24 H	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Grande Halle de Galuchet avec chauffage	6 550	301,85	362,22	573,84	688,61	1 089,98	1 307,97	297,39	356,87	565,36	678,43	1 073,87	1 288,64
Grande Halle de Galuchet sans chauffage	6 550	129,81	155,77	246,23	295,47	467,72	561,27	127,89	153,47	242,59	291,11	460,81	552,97
Chapiteau sans chauffage	1 980	39,05	46,86	75,21	90,25	142,17	170,61	38,47	46,16	74,10	88,92	140,07	168,08
Halle de la Sèvre sans chauffage	3 000	59,13	70,96	113,32	135,99	214,29	257,14	58,26	69,91	111,65	133,98	211,12	253,34
Halle des Peupliers sans chauffage	2 000	39,45	47,34	75,21	90,25	143,21	171,85	38,87	46,64	74,10	88,92	141,09	169,31
Halle Toilée sans chauffage	2 000	39,45	47,34	75,21	90,25	143,21	171,85	38,87	46,64	74,10	88,92	141,09	169,31

* toute unité commencée est due

Le tarif associatif pour la location des espaces et des salles du parc expo s'applique aux manifestations d'intérêt général et local (voir p 53)

PRESTATIONS DE SERVICE POUR LES SALLES DU PARC DE NORON A L'EXCEPTION DU DOME

SALLES	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020				POUR MEMOIRE TARIF 2019			
	Associations au sein de la Ville de Niort		Autres Structures		Associations au sein de la Ville de Niort		Autres Structures	
	HT	TTC	TTC	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Ménage au m ²	0,52	0,62	0,62	0,74	0,51	0,61	0,61	0,73
Clé	37,61	45,13	37,81	45,37	37,05	44,46	37,25	44,70
Clé avec changement de canon	313,19	375,83	311,13	373,35	308,56	370,27	306,53	367,84

LOCATION DES SALLES DU PARC DE NORON

Hors pavillon des colloques

TARIFS DES SALLES DU PARC DES EXPOSITIONS (minimum d'unités de 6 heures)

AUTRES STRUCTURES		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020					
SALLES	SURFACE M ²	PRIX					
		6 H		12 H		24 H	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Grande Halle de Galuchet avec chauffage	6 550	978,71	1 174,46	1 864,71	2 237,65	3 541,91	4 250,30
Grande Halle de Galuchet sans chauffage	6 550	774,73	929,68	1 475,28	1 770,34	2 803,25	3 363,90
Chapiteau sans chauffage	1 980	234,89	281,87	446,09	535,31	847,88	1 017,46
Halle de la Sèvre sans chauffage	3 000	355,43	426,52	675,83	810,99	1 283,66	1 540,39
Halle des Peupliers sans chauffage	2 000	236,95	284,34	451,24	541,49	856,12	1 027,35
Halle Toilée sans chauffage	2 000	236,95	284,34	451,24	541,49	856,12	1 027,35

* toute unité commencée est due

POUR MEMOIRE TARIF 2019					
PRIX					
6 H		12 H		24 H	
HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
964,25	1 157,10	1 837,15	2 204,58	3 489,57	4 187,48
763,28	915,94	1 453,48	1 744,18	2 761,82	3 314,18
231,42	277,70	439,50	527,40	835,35	1 002,42
350,18	420,22	665,84	799,01	1 264,69	1 517,63
233,45	280,14	444,57	533,48	843,47	1 012,16
233,45	280,14	444,57	533,48	843,47	1 012,16

LOCATION DES SALLES AU PARC DE NORON

LE PAVILLON DES COLLOQUES

TARIFS PAR TRANCHE DE 12 H

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020						POUR MEMOIRE TARIF 2019									
	HT		TTC		HT		TTC		HT		TTC					
Surface (510) m ²			USAGERS INDIVIDUELS		ASSOCIATIONS NIORTAISES		AUTRES STRUCTURES				USAGERS INDIVIDUELS		ASSOCIATIONS NIORTAISES		AUTRES STRUCTURES	
Hors période de chauffage (du 16 avril au 14 octobre)	65,00	78,00					116,42	139,70	25,78	30,94			114,70	137,64		
En période de chauffage (du 15 octobre au 15 avril)	80,00	96,00					129,81	155,77	39,08	46,90			127,89	153,47		
TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES			4,71	5,65							4,67	5,60				
TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE			88,33	106,00							87,30	104,76				

Toute unité de temps commencée est due.

Le tarif indiqué pour les associations niortaises (activités régulières) tient compte de la gratuité de la salle et ne prend en compte que les frais de fonctionnement.

Décomposition des tarifs du temps d'immobilisation:

Le 1er jour d'immobilisation avant la manifestation est gratuit.

Le 2ème jour d'immobilisation après la manifestation est gratuit.

En dehors de ces périodes:

- 1- Le 1er jour d'immobilisation: 5 % du prix de la location.
- 2- Le 2ème jour d'immobilisation: 10 % du prix de la location.
- 3 - Le 3ème jour d'immobilisation: 15 % du prix de la location.

LE VISIOCENTRE

TARIFS PAR TRANCHE DE 4 H

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020						POUR MEMOIRE TARIF 2019									
	HT		TTC		HT		TTC		HT		TTC					
Surface (510) m ²			USAGERS INDIVIDUELS		ASSOCIATIONS NIORTAISES		AUTRES STRUCTURES				USAGERS INDIVIDUELS		ASSOCIATIONS NIORTAISES		AUTRES STRUCTURES	
Visiocentre petite salle de réunion avec écran (41 m ²)	15,00	18,00					30,00	36,00								
Visiocentre grande salle de réunion avec écran (54 m ²)	25,00	30,00					50,00	60,00								
TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES pour chaque salle			4,71	5,65												

BOULODROME DE NORON

CRENEAU ANNUEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - LOCATION DU BOULODROME COMPLET				
A.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
A.2- Autres organismes niortais	200,00	240,00	200,00	240,00
A.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	300,00	360,00	300,00	360,00
A.4- Associations et organismes non communautaires	400,00	480,00	400,00	480,00
B - LOCATION DU DEMI BOULODROME				
B.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
B.2- Autres organismes niortais	100,00	120,00	100,00	120,00
B.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	150,00	180,00	150,00	180,00
B.4- Associations et organismes non communautaires	200,00	240,00	200,00	240,00

BOULODROME DE NORON

CRENEAU EXCEPTIONNEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - LOCATION DU BOULODROME COMPLET				
A.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
A.2- Autres organismes niortais	30,00	36,00	30,00	36,00
A.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	40,00	48,00	40,00	48,00
A.4- Associations et organismes non communautaires	60,00	72,00	60,00	72,00
B - LOCATION DU DEMI BOULODROME				
B.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
B.2- Autres organismes niortais	15,00	18,00	15,00	18,00
B.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	20,00	24,00	20,00	24,00
B.4- Associations et organismes non communautaires	30,00	36,00	30,00	36,00

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION DE MATERIEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - REGIE				
A.1- Vidéo projecteur fixe avec écran dans salle de restaurant ou salle des marais la journée	127,75	153,30	125,86	151,03
A.2 - Vidéo projection mobile 4 500 lumens la journée	127,75	153,30	125,86	151,03
A.3 - Ecran projection mobile 4 x 3 ou 3 x 2 location unitaire à la journée	63,87	76,65	62,93	75,52
A.4 - Moniteur rappel vidéo 55 pouces l'unité à la journée	61,81	74,18	60,90	73,08
A.5 - Forfait enregistrement Vidéo	63,87	76,65	62,93	75,52
A.6 - Forfait vidéo projection avec grand écran, par jour	1 000,00	1 200,00	564,34	677,21
B - SURFACES EXTERIEURES				
B.1 - Location surface libre, extérieure au Centre de Rencontre, le m ² par jour	0,20	0,24	0,20	0,24
B.2 - Location surface libre, extérieure au Centre de Rencontre, le m ² par jour (associations)	0,10	0,12	0,10	0,12
C - PRESTATION WIFI	GRATUIT		GRATUIT	
C.1 - Tarif horaire				
C.2 - Tarif jour				
C.3 - Forfait "Week-end"				

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION DE MATERIEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
D - INFRASTRUCTURES ET MOBILIER POUR LA DUREE DE LA MANIFESTATION				
D.1 - Modification de la scène de base de 72 m ² par m2	5,16	6,19	5,08	6,10
D.2 - Chaise coquille (si stock CRC insuffisant)	0,82	0,99	0,81	0,97
D.3 - Table de 3,10 m pliante (si stock CRC insuffisant)	5,77	6,92	5,68	6,82
D.4 - Barrière métallique l'unité	1,64	1,97	1,62	1,94
D.5 - Stands modulaires "CREATIF" le mètre linéaire	27,51	33,01	27,10	32,52
D.6 - Rails d'éclairage avec 3 spots installation comprise	14,21	17,05	14,00	16,80
E - PRESTATIONS EXTERIEURES AU CENTRE DE RENCONTRE SUR LE PARC DES EXPOSITIONS				
E.1 - Vidéo projecteur mobile par jour d'utilisation	153,51	184,21	151,24	181,49
E.2 - Petite sonorisation mobile par jour d'utilisation (2 enceintes amplifiées, 1 console, 1 micro HF, 2 micros fils)	102,00	122,40	100,49	120,59
E.3 - Grosse sonorisation mobile par jour d'utilisation (4 enceintes, 1 console, 2 micros HF, 4 micros fils et 1 lecteur CD)	153,51	184,21	151,24	181,49



PARC DES EXPOSITIONS - LOCATION DE MATERIEL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - GUERITE, l'unité par manifestation	89,63	107,56	88,31	105,97
B - PODIUM MODULABLE, le m2 par manifestation (non compris transport, montage, démontage et assistance technique)	5,16	6,19	5,08	6,10
C - STRUCTURE DALO 4 m X 4 m, location simple (non montée) par jour	53,57	64,29	52,78	63,34
D - STAND MODULAIRE D'EXPOSITION, le mètre linéaire de cloisonnement	27,61	33,13	27,20	32,64
E - SURFACE DE PLEIN AIR par m2 *	0,10	0,12	0,10	0,12
F - COFFRET ELECTRIQUE, L'UNITE PAR MANIFESTATION				
F.1- Coffret électrique - 220 volts	26,27	31,52	25,88	31,06
F.2- Coffret électrique - 380 volts	34,41	41,29	33,90	40,68
G - REMPLACEMENT COFFRET ELECTRIQUE AU PRIX DU NEUF				
G.1- Coffret 3 KW disjoncteur 16 A	252,41	302,89	248,68	298,42
G.2- coffret triphase disjoncteur 32 A	473,90	568,68	466,90	560,28
H - REGLETTE ELECTRIQUE, l'unité par manifestation	14,22	17,06	14,01	16,81
I - POSE OU DEPOSE DE MOQUETTE, le m2	0,43	0,51	0,42	0,50
J - POSE ET DEPOSE DE MOQUETTE, le m2	0,92	1,11	0,91	1,09
K - PRESTATION WIFI				
K.1- Tarif horaire	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
K.2- Tarif jour				
K.3- Forfait "Week-end"				
L - LOCATION CUISINE MOBILE (Pour une durée maximum de 4 jours)	127,75	153,30	125,86	151,03
M - LOCATION CUISINE MOBILE (la journée supplémentaire)	53,57	64,29	52,78	63,34
N- LOCATION DE LA VIDEO PROJECTION (10000 lumens) DANS LA HALLE DES PEUPLIERS (AVEC ECRAN PANASONIC 8 X 6) PAR MANIFESTATION	369,86	443,83	364,39	437,27
O- LOCATION DE LA SONORISATION FIXE DANS LA HALLE DES PEUPLIERS (2 MICRO HF + RACCORDEMENT SIGNAL AUDIO) PAR MANIFESTATION	152,47	182,97	150,22	180,26

Mise en place d'une caution de 450 € HT de caution pour les bris de matériels de la cuisine.

Les tarifs N et O ne bénéficient pas du tarif associatif



PARC DES EXPOSITIONS - LOCATION DE MATERIEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
P - SCENE MOBILE	250,00	300,00	130,94	157,13
Q - LOCATION DE CHALET				
Q.1 - Chalet de 3,30 m de façade, par jour	53,57	64,29	52,78	63,34
Q.2 - Chalet de 4,40 m de façade, par jour	63,87	76,65	62,93	75,52
Q.3 - Chalet de 6 m de façade, par jour	78,30	93,96	77,14	92,57

* Les associations bénéficient d'une réduction de 80 % sur le tarif surface de plein air, la réduction est calculée sur le résultat du tarif par la surface.

Pour les chalets, les dalos, la scène mobile et la structure 15 x 6, la règle suivante s'applique:

A partir du 22 ème jour de location consécutive, une remise de 30 % est consentie.

A partir du 43 ème jour de location consécutive, une remise de 60 % est consentie.

A partir du 63 ème jour de location consécutive, le tarif plein est repris.

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison) reste payante.

PARC DES EXPOSITIONS - SERVICE EVENEMENTS - LOCATION DE MATERIEL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A- CHAISE, l'unité par jour				
A-1- Chaise	0,82	0,99	0,81	0,97
B- TABLES				
B-1- Table de 1,20 m, l'unité par manifestation	2,68	3,21	2,64	3,17
B-2- Table de 1,50 m, l'unité par manifestation	4,02	4,82	3,96	4,75
B-3- Table de 1,80 m, l'unité par manifestation	4,74	5,69	4,67	5,60
B-4 -Table de 3,10 m, l'unité par manifestation	5,77	6,92	5,68	6,82
B-5- Mange debout, l'unité par manifestation	4,43	5,32	4,36	5,24
C- BARRIERE METALLIQUE, l'unité par manifestation	1,65	1,98	1,62	1,95
D- SAMIA L'UNITE	9,79	11,74	9,64	11,57
E- SCENE PROTOCOLAIRE, par jour	101,50	121,80	100,00	120,00
F- STRUCTURE TOILEE, location simple (non montée) par jour				
F-1- Structure toilée 4 X 4 m	53,57	64,29	52,78	63,34
F-2- Structure toilée 3 X 3 m	31,94	38,32	31,47	37,76
G- CHARIOT ELEVATEUR AVEC CHAUFFEUR, l'heure forfaitaire	40,18	48,21	39,59	47,50

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCES ET DIVERS)

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020	POUR MEMOIRE TARIFS 2019
A - ATTRACTIONS ET CONFISEURS - NORON (Fête foraine)		
A.1 - Stationnement des métiers pendant toute la fête foraine		
A.1.1 - Type Grand Huit, forfait/semaine	986,00	972,00
A.1.2 - Type Karting ou Scooter, forfait/semaine	767,00	756,00
A.1.3 - Type Tournant, forfait/semaine, grande roue	548,00	540,00
A.1.4 - Manèges enfantins, forfait/semaine, carrousel	275,00	271,00
A.1.5 - Boutiques - Stands de jeux le ml/semaine (ex : pêche aux canards...), le mètre linéaire (ml)	10,00	10,00
A.1.6 - Attractions - Entresorts type Boîte à rire, Palais des Glaces, Théâtre de plein air, marionnettes - forfait	355,00	350,00
A.1.7 - Autres foires et attractions foraines, le m ² / jour	0,85	0,85
A.2 - Branchements électriques pendant toute la fête foraine		
A.2.1 - Moins de 16 ampères	56,00	55,00
A.2.2 - Moins de 30 ampères	157,00	155,00
A.2.3 - 30 à 60 ampères	272,00	268,00
A.2.4 - 60 à 120 ampères	327,00	322,00
A.2.5 - plus de 120 ampères	432,00	426,00
A.2.6 - Tout branchement en dehors de la période 5 jours avant et 3 jours après la fête foraine par jour	16,00	16,00
A.3 - Emplacement lieu de vie		
A.3.1 - Forfait emplacement lieu de vie (fête foraine, forfait/durée du séjour) dans la limite de 3 caravanes	71,00	70,00
A.3.2 - Stationnement caravane sur l'aire de vie de la fête foraine par jour (pour toutes caravanes supplémentaires)	16,00	
A.4 - Participation forfaitaire par métier forain à la location et l'installation d'un transformateur	56,00	55,00
B - ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES ORDURES (gravats encombrants, cartons, ...) prix / m3	application du tarif de la régie des déchets ménagers de la CAN	application du tarif de la régie des déchets ménagers de la CAN

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC HALLES DE NIORT

Information : en application de l'article L2224-18 du CGCT les organisations professionnelles intéressées doivent être consultées sur l'établissement du régime des droits de places des Halles et marchés. Cette consultation a été faite le 8 octobre 2019 .

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
		HT	TTC	HT	TTC
INTERIEUR DES HALLES	A.1 1ère catégorie				
	A.1.1 Bancs adossés au mur (prix par mètre linéaire)	26,28	31,54	25,64	30,77
	A.2 2ème catégorie bancs de poissonnerie				
	A.2.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	22,53	27,04	21,98	26,38
	A.2.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	16,29	19,55	15,89	19,07
Tarifs mensuel	A.3 3ème catégorie autres bancs				
	A.3.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	16,29	19,55	15,89	19,07
	A.3.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	8,75	10,51	8,54	10,25
	A.4 Caves l'unité	15,52	18,62	15,14	18,17
EXTERIEUR DES HALLES	B.1 Producteurs et revendeurs abonnés				
	B.1.1 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour les 3 marchés du Jeudi, samedi et dimanche*	21,62	25,94	21,09	25,31
	B.1.2 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour deux marchés sur Jeudi, samedi et ou dimanche*	14,91	17,90	14,55	17,46
	B.1.3 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour un seul marché par semaine hors le marché du dimanche*	8,73	10,48	8,52	10,22
	B.2 Producteurs et revendeurs non abonnés (prix par mètre linéaire, sur jours de marché à l'extérieur)	3,56	4,27	3,47	4,16
	B.3 Demi tarif sur jours calendaires particuliers				
	demi tarif sur jours calendaires Pâques - Lundi 13 avril 2020 Pentecôte - Lundi 01 juin 2020 14 juillet - Mardi 14 juillet 2020	1,78	2,14	1,74	2,09
	B.4 Jours fériés ou marchés exceptionnels				
	Abonnés, pour les jours compris dans l'abonnement :	B.1.1 ou B.1.2		B.1.1 ou B.1.2	
	Jour de l'an 1er mai 08-mai Ascension	B2		B2	
Non abonnés ou jours non compris dans l'abonnement :	B2		B2		
Fête du travail 08-mai Ascension Assomption 11-nov	B2		B2		

*Préalablement à la prise d'un abonnement, il sera observé une période d'essai de 2 mois afin de veiller à l'assiduité du producteur ou revendeur. Pendant cette période, il sera appliqué la tarification B2.



REDEVANCE DECHETS HALLES DE NIORT

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
REDEVANCE DECHETS		HT	TTC	HT	TTC
REDEVANCE DECHETS HALLES ET EXTERIEUR	C.1 : Abonnés Halles et extérieurs - par mois				
	C.1.1 : Boucherie, poissonnerie	17,89	21,47	17,54	21,05
	C.1.2 : Brasserie, charcuterie, ostréiculture, volaille, triperie	12,26	14,71	12,02	14,42
	C.1.3 : Boulangerie, chocolat, conserverie et épicerie, fromage, fleurs et plants, maraichage (fruit et légumes), miel, pâtisserie sèche, torréfaction, plats à emporter, viticulture, volaille vivante	5,52	6,62	5,41	6,49
C.2 : Non abonnés extérieurs par séance	1,11	1,33	1,09	1,31	
		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
ACCES ELECTRICITE		HT	TTC	HT	TTC
EXTERIEUR DES HALLES	D.1 : Abonnés extérieurs - par mois				
	D.1.1 Vitrine et néon	7,88	9,46	7,76	9,31
	D.1.2 Balance	2,59	3,11	2,55	3,06
	D.2 : Non abonnés extérieurs - par séance				
	D.2.1 Vitrine et néon	0,96	1,16	0,95	1,14
D.2.2 Balance	0,35	0,42	0,34	0,41	
		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
FORFAIT POUR MISE A DISPOSITION D'UN BAC DE RECUPERATION DES POLYSTYRENES		HT	TTC	HT	TTC
INTERIEUR DES HALLES	E.1 : Mise à disposition de bacs individuels aux poissonniers				
	E.1.1 le bac-par mois-pour 1 enlèvement par semaine	52,02	62,42	51,00	61,20

R
E
D
E
V
A
N
C
E
S

E
T

D
R
O
I
T
S

O
D
P

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020	POUR MEMOIRE TARIFS 2019
A - NEUTRALISATION DE PLACES DE STATIONNEMENT		
A.1 - Neutralisation d'une place de stationnement sur zone payante - Par case ⁽¹⁾		
A.1.1 - Zone verte - Véhicule < 3,5 T - Par jour ouvrable	5,20	5,10
A.1.2 - Zone orange - Véhicule < 3,5T - Par jour ouvrable	8,80	8,70
A.1.3 - Zone rouge - Véhicule < 3,5 T - Par jour ouvrable	9,80	9,70
A.2 - Neutralisation d'une place de stationnement spécifique destinée à des véhicules légers (PMR, dépose-minutes, livraison, durée limitée...) ⁽²⁾ Par jour ouvrable	5,20	5,10
A.3 - Stationnement de véhicule dit d'atelier au droit du chantier (<3T5) ⁽³⁾ Par jour ouvrable	3,65	3,60
A.4 - Occupation temporaire du domaine public pour travaux		
A.4.1 - Palissade de chantier non fixée au sol sans présence de véhicule, engins, ... - Le ml par journée	0,71	0,70
A.4.2 - Palissade de chantier non fixée au sol avec présence de véhicules, engins, ... - Le ml par journée	1,00	1,00
A.4.3 - Benne - Container - Monte-meuble - Véhicule de chantier (>= 3,5 T) l'unité par jour	15,40	15,20
A.4.4 - Nacelle, camion de type nacelle ou grue - Surface au sol occupée de 0 à 20 m ² - L'unité par jour	15,40	15,20
A.4.5 - Nacelle, camion de type nacelle ou grue - Surface au sol occupée > 20 m ² - L'unité par jour	25,65	25,30
A.4.6 - Echafaudage (tous modèles) - Par m ² et par semaine ou fraction de semaine	3,20	3,15
A.4.7 - Occupation du domaine public pour lequel un tarif n'est pas expressément prévu le ml par jour	0,71	0,70
B - OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC - PERMISSIONS DE VOIRIE		
B.1 - Palissade de chantier fixée au sol		
B.1.1 - Palissade de chantier fixée au sol sans présence de véhicule, engins, ... - Le ml par journée	1,12	1,10
B.1.2 - Palissade de chantier fixée au sol avec présence de véhicule, engins, ... - Le ml par journée	1,50	1,50
B.2 - Passerelle en surplomb (le ml par an)	206,00	203,00
B.3 - Réseau de télécommunication hors réseau France Telecom		
B.3.1.- Armoire de télécommunications - par unité et par an	28,30	27,90
B.3.2 - Armoire électrique - par unité et par an	28,30	27,90

⁽¹⁾ Y compris véhicules de déménagement

⁽²⁾ Ne s'applique pas aux véhicules de déménagement

⁽³⁾ Tout stationnement hors véhicules <3T5



REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020	POUR MEMOIRE TARIFS 2019
C - OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC - OBSTRUCTION DE VOIE		
C.1 - Toute occupation incluant une obstruction de voie (fermeture à la circulation) ⁽⁴⁾		
C.1.1 - Par demi-journée	15,40	
C.1.2 - Par jour	36,00	35,50
D - PRESTATIONS REALISEES PAR LA VILLE DE NIORT		
D.1 - Prestations de propreté ⁽⁵⁾		
D.1.1 - Forfait d'intervention	300,00	
D.1.2 - Prestation de nettoyage manuel - Tarif horaire	40,00	
D.1.3 - Prestation de nettoyage mécanisé par balayeuse - Tarif horaire	70,00	
D.1.4 - Enlèvement et traitement de dépôts de gravat ou tout autre matériaux ou obstacle - la tonne	115,00	
D. 2 - Prestations de voirie ⁽⁵⁾		
D.2.1 - Location de panneaux de signalisation - L'unité par jour	5,17	5,10
D.2.2 - Mise en place et retrait de panneaux de signalisation - Forfait intervention	25,65	25,30
D.2.3 - Dépose et remise en place de potelets - Forfait intervention	25,65	25,30
D.2.4 - Création ou modification d'une entrée charretière - le ml	200,00	152,20
D.2.5 - Plus-value en cas de création ou modification d'une entrée charretière, pour traitement de surface en béton désactivé ou éléments modulaires (pavage, dallage, ...) - le m ²	50,00	
Minimum de perception de redevance (hors case de stationnement)	15,50	15,30

Gratuité pour les entreprises intervenant pour le compte de la ville et pour les travaux réalisés par la ville

Gratuité pour les associations dans le cadre de manifestations d'intérêt général et à but non lucratif

⁽⁴⁾ Le tarif fermeture de rue inclus l'occupation du domaine public

⁽⁵⁾ Tarif incluant les fournitures, la main d'œuvre et le matériel



ANIMATIONS SPORTIVES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - ANIMATIONS SPORTIVES - NIORT PLAGE				
A.1 - Pour les Centres de Loisirs de la Ville de Niort Forfait : créneau d'activité de 2 heures (pour 12 enfants)	gratuit	 	gratuit	
A.2 - Pour tout autre type de structures ou d'organismes Forfait : créneau d'activité de 2 heures (pour 12 enfants)	56,75	60,30	55,90	59,40
A.3 - Pour les Centres de Loisirs de la Ville de Niort Forfait journalier : spécial tournoi organisé par le Service des Sports (pour 12 enfants)	gratuit	 	gratuit	
A.4 - Pour tout autre type de structures ou d'organismes Forfait journalier : spécial tournoi organisé par le Service des Sports (pour 12 enfants)	89,20	94,50	87,85	93,10



LOCATION DE MATERIEL SPORTIF ET INTERVENTIONS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - LOCATION DE MATERIEL				
A.1- Modules de tribunes, l'unité par jour	23,15	28,70	22,80	28,30
A.2- Tapis de judo, le m ² par jour	2,50	2,95	2,45	2,90
A.3- Tapis emboitables, le m ² par jour	1,20	1,55	1,15	1,50
A.4- Sonorisation, par heure de manifestation	6,60	8,30	6,50	8,15
A.5- Buts gonflables, la paire par jour de manifestation	65,90	82,10	64,90	80,90
A.6- Location du module de Skate - forfait journalier	65,90	82,10	64,90	80,90
A.7- Location écran télévision - tarif à la journée	54,80		54,00	
B - INTERVENTION DU PERSONNEL				
B.1- Montage et démontage - forfait journalier	121,30	151,25	119,50	149,00

LOCATION DE SALLES DE SPORTS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIF 2019	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- LOCATION DES SALLES	gratuit	 	gratuit	
A.1- Utilisation par des associations sportives de la Ville de Niort	gratuit	 	gratuit	
A.2- Utilisation par tout autre type de structures ou organismes, forfait horaire	18,50	23,25	18,20	22,90
A.3- Utilisation par des associations hors Ville de Niort organisant des manifestations payantes : 10 % des recettes, avec un minimum de perception de	187,30	234,10	184,55	230,65
A.4- Stages payants organisés par des associations de la Ville de Niort, forfait journalier (correspondant à 6 heures par jour)	111,00	138,85	109,35	136,80
A.5- Stages payants organisés par des associations de la Ville de Niort ou tout autre type de structures ou organismes d'une durée comprise entre 4 et 7 jours	389,10	485,20	383,35	478,00
A.6- Utilisation de la Salle des Séminaires du Complexe Sportif Henri Barbusse et du foyer du Complexe des Gardoux				
A.6.1- séminaire seul pour tenue de réunions - tarif horaire	43,85	62,40	43,20	61,45
A.6.2- séminaire avec local traiteur - tarif horaire	87,60	109,50	86,30	107,90
A.7- Forfait Nettoyage des Vestiaires - tarif horaire	35,40	41,35	34,90	40,75
A.8 - Remplacement clés multi-locks en cas de perte	164,55		162,10	
A.9 - Utilisation salle IMS	10,30	30,90	10,15	30,45



STADES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - STADES - Utilisation diurne				
A.1 - Terrains herbés				
A.1.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort	gratuit	 	gratuit	
A.1.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	46,15	57,85	45,45	57,00
A.1.3 - Stages organisés par les associations hors Ville de Niort ou par des associations de la Ville de Niort pour le compte d'associations hors Ville de Niort - Forfait journalier (correspondant à 6 heures d'utilisation)	277,05	346,30	272,95	341,15
A.2 - Terrains stabilisés				
A.2.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort	gratuit	 	gratuit	
A.2.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	13,45	13,95	13,25	13,75
B - STADES - Utilisation nocturne	gratuit	majoration de x% du tarif diurne	gratuit	majoration de x% du tarif diurne

Pour toute utilisation nocturne des stades, une majoration en pourcentage sera ajoutée au tarif en vigueur correspondant à l'utilisation diurne. Ce pourcentage sera déterminé en fonction du coût de l'éclairage fourni par la Direction Patrimoine et Moyens au Service des Sports.

STAND DE TIR DE LA MINERAIE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A.1.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort	gratuit	 	gratuit	
A.1.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	15,20	30,45	15,00	30,00



GOLF MUNICIPAL DE NIORT- ROMAGNE

ABONNEMENTS

EXCLUSIVE NIORT - 12 MOIS	TARIFS 2020	TARIFS 2020 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	POUR MEMOIRE TARIFS 2019 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (7 j / 7)	1 106,00	97€/mois (1164€)	1 097,00	96€/mois (1152€)
COUPLE (7 j / 7)	1 813,00	159€/mois (1908€)	1 794,00	157€/mois (1884€)
-40 ANS (7 j / 7)	775,00	68€/mois (816€)	766,00	67€/mois (804€)
INDIVIDUEL (5 j / 7) ①	935,00	82€/mois (984€)	914,00	80€/mois (960€)
COUPLE (5 j / 7) ①	1 448,00	127€/mois (1524€)	1 406,00	123€/mois (1476€)
-26 ANS (7 j / 7) ②	Transfert vers les conditions d'abonnement "Département" pour offrir la possibilité de jouer plusieurs parcours			
-18 ANS (7 j / 7) ②				
-13 ANS (membre Ecole de Golf) ②				

EXCLUSIVE C-NIORT*- 12 MOIS	TARIFS 2020	TARIFS 2020 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	POUR MEMOIRE TARIFS 2019 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (5 j / 7)	914,00	80€/mois (960€)	914,00	80€/mois (960€)
COUPLE (5 j / 7)	1 406,00	123€/mois (1476€)	1 406,00	123€/mois (1476€)

SEVRE-POITOU**- 12 MOIS	TARIFS 2020	TARIFS 2020 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	POUR MEMOIRE TARIFS 2019 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (7 j / 7)	1 243,00	109€/mois (1308€)	1 234,00	108€/mois (1296€)
COUPLE (7 j / 7)	1 995,00	175€/mois (2100€)	1 974,00	173€/mois (2076€)
-40 ANS (7 j / 7)	878,00	77€/mois (924€)	869,00	76€/mois (912€)
-40 ANS COUPLE (7 j / 7)	1 402,00	123€/mois (1476€)	1 383,00	121€/mois (1452€)
INDIVIDUEL (5 j / 7) ①	1 003,00	88€/mois (1056€)	994,00	87€/mois (1044€)
COUPLE (5 j / 7) ①	1 619,00	142€/mois (1704€)	1 600,00	140€/mois (1680€)
-26 ANS (7 j / 7) ②	305,00	/	301,00	/
-18 ANS (7 j / 7) ②	212,00	/	209,00	/
-13 ANS (membre Ecole de Golf) ②	Compris avec l'inscription Ecole de Golf		Compris avec l'inscription Ecole de Golf	

① Abonnement valable du lundi au vendredi hors jours fériés, uniquement en renouvellement selon les conditions de renouvellement des abonnements.

② Abonnement ne donnant pas droit aux avantages Blue Green

*C-NIORT :

Conditions d'accès parcours : 5 j / 7 (lundi au vendredi), hors week-ends et jours fériés (soit le même accès que pour le semainier).

Conditions d'éligibilité à l'abonnement : avoir 65 ans ou plus et présenter un justificatif de domicile sur la Ville de Niort à la date de la prise de l'abonnement (l'âge de 65 ans correspond à la catégorie SENIOR 2 de la Fédération Française de Golf).

**SEVRE-POITOU : Mignaloux, Niort, Mazières en Gâtine et Domaine des Forges, liste susceptible d'évolution disponible sur www.bluegreen.com.



GOLF MUNICIPAL DE NIORT-ROMAGNE

GREEN-FEES

GREEN-FEES Parcours 18 trous	TARIFS Basse saison 2020	TARIFS Haute saison 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS Basse saison 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS Haute saison 2019
Public	39,00	56,00	39,00	56,00
Abonné Blue Green	29,25	42,00	29,25	42,00
Moins de 25 ans	20,00	28,00	20,00	28,00
Egull Pay "Je joue au trou"	2,8€/trou	4€/trou	2,8€/trou	4€/trou

GREEN-FEES Parcours 9 trous	TARIFS Basse saison 2020	20TARIFS Haute saison 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS Basse saison 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS Haute saison 2019
Public	29,00	40,00	29,00	40,00
Abonné Blue Green	21,75	30,00	21,75	30,00
Moins de 25 ans	15,00	20,00	15,00	20,00

La périodicité des tarifs green-fees est définie comme suit :

Basse saison : du 1er janvier au 31 mars, puis du 4 novembre au 31 décembre. Haute saison : du 1er mars au 3 novembre

Ces dates sont données à titre indicatif et évoluent chaque année en fonction du positionnement des week-ends.

TARIFS DIVERS

PRACTICE (environ 40 balles par seau)	TARIFS 2020		POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	
Recharge de 1 seau	4,00	(soit 4 € / seau)	4,00	(soit 4 € / seau)
Recharge de 3 seaux	10,50	(soit 3,50 € / seau)	10,50	(soit 3,50 € / seau)
Recharge de 7 seaux	20,00	(soit 2,86 € / seau)	20,00	(soit 2,86 € / seau)
Recharge de 16 seaux	40,00	(soit 2,50 € / seau)	40,00	(soit 2,50 € / seau)
Recharge de 28 seaux	60,00	(soit 2,14 € / seau)	60,00	(soit 2,14 € / seau)
Recharge de 53 seaux	100,00	(soit 1,89 € / seau)	100,00	(soit 1,89 € / seau)

LOCATIONS	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019
Casiers chariots (1 an)	175,00	175,00
Chariot (9 ou 18 trous)	5,00	5,00
1/2 série	11,00	11,00
Voiturette 18 trous	32,00	32,00
Voiturette 9 trous / fin de journée	21,00	21,00
Carnet 10 voiturettes + 1 offerte (18 trous)	320,00	320,00
Voiturette abonné Platiniium et Gold ①	16,00	16,00
Voiturette abonné Silver ①	22,40	22,40
Carnet 30 voiturettes France - abonnés	435,00	428,00

① Statut selon l'ancienneté d'abonnement



SALLE VERTICALE DE L'ACCLAMEUR

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020			
	GRIMPE LIBRE	GRIMPE LIBRE + COURS (cours du lundi au samedi durant la saison - loisirs ou perfectionnement*)	
A- INDIVIDUELS - TARIFS TTC			
A.1- ABONNEMENT ANNUEL		- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS
A.1.1- HORS NIORT			
Abonnement	285,00	335,00	390,00
Etudiants - 26 ans	170,00	/	250,00
A.1.2- NIORT			
QF 10 > 12	265,00	315,00	370,00
QF 7 > 9	180,00	220,00	265,00
QF 4 > 6	125,00	160,00	190,00
QF 1 > 3	95,00	115,00	135,00
Etudiants - 26 ans	95,00		135,00
A.2- ABONNEMENT TRIMESTRIEL			
A.2.1- HORS NIORT	165,00		
A.2.2- NIORT	140,00		
A.3 ENTREE LIBRE A LA JOURNEE	Etudiants, Demandeurs d'emplois, Licenciés FFME	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS
à l'unité	9,50	9,00	11,00
par carnet de 10 tickets	85,00	75,00	95,00
"Happy Hour" de 12h à 14h hors week end		5,00	

* Licence FFME en sus pour les cours de perfectionnement

POUR MÉMOIRE TARIFS 2019			
	GRIMPE LIBRE	GRIMPE LIBRE + COURS (cours du lundi au samedi durant la saison - loisirs ou perfectionnement*)	
		- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS
	285,00	335,00	390,00
	170,00	/	250,00
	265,00	315,00	370,00
	180,00	220,00	265,00
	125,00	160,00	190,00
	95,00	115,00	135,00
	95,00		135,00
	165,00		
	140,00		
	Etudiants, Demandeurs d'emplois, Licenciés FFME	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS
	9,50	9,00	11,00
	85,00	75,00	95,00
		5,00	

SALLE VERTICALE DE L'ACCLAMEUR

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019
B- GROUPES - TARIFS TTC		
Groupe séances 1h30 (minimum 6 personnes, maximum 30) + 18 ans. Consulter le gestionnaire si plusieurs séances.	15,00	15,00
Groupe séances 1h30 (minimum 6 personnes, maximum 30) - 18 ans. Consulter le gestionnaire si plusieurs séances.	12,00	12,00
Cours particulier 1 h	50,00	50,00
Module découverte - 10 ans - 1 h	10,00	10,00
Module découverte de 10 ans à 16 ans - 1h30	15,00	15,00
Brevet initiation 1/2h - + 16 ans	20,00	20,00
Mini stage (3 1/2 journées pendant les vacances scolaires) pour les abonnés	37,50	37,50
Mini stage (3 1/2 journées pendant les vacances scolaires) pour les non-abonnés	75,00	75,00
C- GROUPES AUTONOMES - créneaux de 2h (collèges, lycées, universitaire, CFA)		
prix par personne jusque 9 créneaux	4,50	4,50
prix par personne à partir de 10 créneaux	3,50	3,50
D- CLUBS NIORTAIS - TARIFS TTC		
prix par adhérent et par an	140,00	140,00
prix par adhérent adulte et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	7,50	7,50
prix par adhérent moins de 15 ans et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	6,50	6,50
Groupe compétition (1h30 de septembre à juin hors vacances scolaires)	65,00	65,00
E- CLUBS HORS NIORT affiliés FFME ou CAF - TARIFS TTC		
prix par adhérent adulte et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	8,00	8,00
prix par adhérent moins de 15 ans et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	7,00	7,00
Mise à disposition d'un instructeur fédéral pour formation fédérale	200,00	200,00
Mise à disposition d'ouvriers de voies de compétition - par jour	170,00	170,00
F- Matériel - TARIFS TTC		
location d'une paire de chaussons d'escalade pour 1 séance	3,00	3,00
location de baudriers + dispositif d'assurance pour 1 séance	2,00	2,00
pack découverte (chausson/baudrier/dispositif d'assurance)	4,00	4,00
G- Accueil Scolaire encadrée par nos soins - TARIFS TTC		
Groupe "Classe" prix par élève et par séance - maximum 30 pers (minimum facturation 20 élèves)	12,00	12,00

L'abonnement à la grimpe + cours permet la grimpe libre dans les créneaux d'ouverture au public. Par ailleurs, dans le cadre de l'abonnement (annuel ou trimestriel), si la personne arrête les cours durant le cycle, aucun remboursement des cours non suivis ne sera effectué

Les tarifs au quotient familial seront appliqués sur présentation du justificatif délivré par les services sociaux ou municipaux, et d'un justificatif de domicile

« Les adhérents des clubs d'escalade de Niort, ayant leur siège social à Niort et adhérents à Niort Associations, bénéficieront d'un tarif préférentiel pour accéder à la SAE en dehors des créneaux mis à disposition du club. Chaque adhérent devra ainsi payer la différence entre le tarif plein hors Niort et le coût de cotisation payé au club concerné. »



SALLE DE GYMNASE ET D'ESCALADE DE L'ACCLAMEUR

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020	POUR MÉMOIRE TARIFS HT 2019
A- SALLE DE GYMNASE		
Location du gymnase seul- prix / jour *	2 500,00	2 500,00
Complément d'événements d'entreprises ou sportifs organisés dans la halle événementielle- prix / jour*	2 200,00	2 200,00
Montage/Démontage - prix / jour	400,00	400,00
Mise en configuration (tous types) - prix / jour	450,00	450,00
Location aux associations sportives (tarif social) - prix / heure	22,00	22,00
B- SALLE D'ESCALADE		
Location de la salle d'escalade - prix / jour	2 800,00	2 800,00
Montage/Démontage - prix / jour	800,00	800,00
Mise en configuration (tous types) - prix / jour	1 200,00	1 200,00

*Nombre de personnes maximum debout : 1 500

C- Autres prestations et remise

Les prestations du type :

- Service Incendie et Assistance aux Personnes
- Sécurité
- Premiers secours
- Hotesses, vestiaires
- Prestations artistiques, techniques, régie...

font l'objet d'un devis établi selon le cahier des charges des organisateurs

En cas de location successives, une remise peut être accordée et sera détaillée dans le devis établi à l'organisateur

EQUIPEMENTS ET SERVICES DU CLUB ACCLAMEUR

	TARIFS HT EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020		POUR MÉMOIRE TARIF 2019 HT	
	tarif à la journée	tarif à la 1/2 journée	tarif à la journée	tarif à la 1/2 journée
A- Tarifs location par espace et activités - TARIFS HT, y compris la fourniture des fluides et le nettoyage des espaces				
A.1- Location de l'ensemble du Club Acclameur (privatisation)	2 200,00	1 200,00	2200,00	1200,00
A.2- Salle plénière "côté jardin" (150 places assises)	1 000,00	600,00	1000,00	600,00
A.3- Salle Terrasses				
A.3.1- Salle Terrasses 1 + 2	1 000,00	600,00	1000,00	600,00
A.3.2- "Les Terrasses" : Forfait location en configuration "formation" à partir de 4 jours consécutifs, pour 10 personnes par jour	430,00	/	430,00	/
A.3.3- Salle Terrasses 1 (70 places assises)	600,00	400,00	600,00	400,00
A.3.4- Salle Terrasses 2 (70 places assises)	500,00	300,00	500,00	300,00
A.4- Salle côté "cour"				
A.4.1- Tarif horaire	40,00	/	40,00	/
A.4.2- Tarif par jour	320,00	160,00	320,00	160,00
A.4.3- "Côté Cour" : Forfait location en configuration "formation" à partir de 4 jours consécutifs, pour 10 personnes par jour	270,00	/	270,00	/
A.5- "La Verrière"				
A.5.1- "La Verrière" salle de restauration et office traiteur (150 places assises/200 personnes en cocktail)	800,00	500,00	800,00	500,00
A.5.2- Location "La Verrière" forfait "déjeuner" quand location salle annexe et + de 50 personnes	250,00	/	250,00	/
A.5.3- Location "La Verrière" forfait "déjeuner" quand location salle annexe et - de 50 personnes	150,00	/	150,00	/
A.5.4- Location forfait "soirée" - inclus agent de sécurité/accueil et + de 50 personnes	750,00	/	750,00	/
A.5.5- Location forfait "soirée" - inclus agent de sécurité/accueil et - de 50 personnes	600,00	/	600,00	/
A.5.6- Si location conjointe de "La Verrière" en forfait soirée, location par heure de "Les Terrasses" ou "Côté Jardin" /heure	150,00		150,00	
A.6- jour de montage ou démontage Club	500,00	250,00	500,00	250,00
A.7- jour de montage ou démontage 1 salle	250,00	120,00	250,00	120,00

B- Autres prestations et remise
Les prestations du type :

- Service Incendie et Assistance aux Personnes
- Sécurité
- Premiers secours
- Hotesses, placeurs, vestiaires
- Prestations artistiques, techniques, régie...
- Réceptifs

font l'objet d'un devis établi selon le cahier des charges des organisateurs

En cas de locations successives, une remise peut être accordée et sera détaillée dans le devis établi à l'organisateur

EQUIPEMENTS ET SERVICES DE LA HALLE ACCLAMEUR - Tarifs HT

	TARIFS HT EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019 HT
A- Manifestations culturelles		
Tarif de location de la Halle pour manifestations culturelles conformément à l'article 7.1.1.2 b du contrat de DSP	12 % de la recette hors taxes, TVA et CNV, avec un minimum garanti défini selon la jauge (cf tableau ci-dessous)	12 % de la recette hors taxes, TVA et CNV, avec un minimum garanti défini selon la jauge (cf tableau ci-dessous)
Location de la salle pour producteurs de spectacles de 6H à minuit, pour une jauge maximum de 918 personnes assises en placement libre + 24 emplacements PMR - tout inclus (sécurité, protection civile, contrôle, fluides, nettoyage) ou uniquement fosse pour une jauge maximum de 2 000 personnes + 2 plateformes PMR - Vacation sécurité 5h pour 1 chef, 4 fouilles, 6 ADS, 1 SSIAP 2 et 2 SSIAP 1, si besoins supplémentaires : facturation supplémentaires sur devis,	5 500,00	5 500,00

Nombre de places	Mise en configuration	Prix HT/ jour Minimum garanti	Prix HT/ jour Minimum garanti
3500 (assis/debout)	jauge maximale	4 500,00	4 500,00
2 300	jauge moyenne	3 500,00	3 500,00
1 200	petite jauge	2 500,00	2 500,00

Remises

En cas de première partie ou entracte ou plusieurs représentations ou que le prix de vente moyen des billets est inférieurs à 21€ TTC, le % appliqué est diminué d'un point sans pouvoir être inférieur à 10%

ex : un concert avec entracte = 11% de la recette hors taxes avec minimum garanti inchangé

ex : un spectacle à 15h et à suivre à 19h avec entracte = 10% de la recette hors taxes avec minimum garanti inchangé

EQUIPEMENTS ET SERVICES DE LA HALLE ACCLAMEUR - Tarifs HT

		TARIFS HT EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019 HT
B- Autres manifestations et manifestations sportives			
Location de la Halle pour évènement d'entreprise - à la journée		5 500,00	5 500,00
Location de la Halle pour salon d'entreprise - démontage à suivre - à la journée		7 000,00	7 000,00
Location de la Halle pour évènement d'entreprise - salle nue - à la journée		3 500,00	3 500,00
Location du hall seul de la Halle - à la 1/2 journée		750,00	750,00
Location du hall seul de la Halle - à la soirée (avec montage en journée inclus)		1 500,00	1 500,00
Location du hall seul de la Halle avec parvis		1 200,00	1 200,00
Evènements sportifs			
compétition, démonstration, gala		tous sports, jour évènement	3 500,00
Activités sportives extérieures (parvis)		Hall seul + vestiaires	250,00
Location gradins mobiles		+ 1 000 places	2 500,00
journée d'entraînement et d'installation		tous sports	1 000,00
C- Forfaits			
Jour de montage / démontage - hors sports		1 200,00	1 200,00
Journée de répétition hors sports		1 200,00	1 200,00
D- Prestations annexes			
Mise en configuration (tous types)	petite jauge	600,00	600,00
Mise en configuration (tous types)	moyenne jauge	1 000,00	1 000,00
Mise en configuration (tous types)	grande jauge	1 200,00	1 200,00
Fluides - forfait I	journée montage / démontage - journée entraînement / répétition	300,00	300,00
Fluides - forfait II	manifestation économique, match sportif, concert petite jauge	470,00	470,00
Fluides - forfait III	concert moyenne jauge	570,00	570,00
Fluides - forfait IV	concert jauge maximale	750,00	750,00
Nettoyage - forfait I	journée d'entraînement / répétition	500,00	500,00
Nettoyage - forfait II	manifestation économique, match sportif, concert petite jauge	620,00	620,00
Nettoyage - forfait III	concert moyenne jauge	730,00	730,00
Nettoyage - forfait IV	concert jauge maximale	950,00	950,00
Crash barrières	par évènement	250,00	250,00
Chariot élévateur	par jour	100,00	100,00
Location espace Marchandising	forfait 10% de la jauge - minimum 100€ht max 200€ht	de 100 à 200	de 100 à 200
Prolongement ou maintien abusif dans les locaux	forfait dépassement horaire	500,00	500,00

E- Autres prestations et remise
Les prestations du type :

- Service Incendie et Assistance aux Personnes
- Sécurité
- Premiers secours
- Hotesses, placeurs, vestiaires
- Location matériel (meublé, matériel scénographique, sonorisation, éclairage, vidéo...)
- Prestations artistiques, techniques, régie...

font l'objet d'un devis établi selon le cahier des charges des organisateurs

En cas de location successives hors activités culturelles, une remise peut être accordée et sera détaillée dans le devis établi à l'organisateur



MAIN D'OEUVRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
A- FILIERE ADMINISTRATIVE				
A.1- CATEGORIE A : directeur et attaché, l'heure	 	53,33	 	52,95
A.2- CATEGORIE B : rédacteur, l'heure	 	35,60	 	34,74
A.3- CATEGORIE C : adjoint administratif, l'heure	 	28,11	 	30,00
B- FILIERE TECHNIQUE				
B.1- CATEGORIE A : ingénieur, l'heure	 	55,55	 	55,31
B.2- CATEGORIE B : technicien, l'heure	 	37,83	 	43,47
B.3- CATEGORIE C : adjoint technique, l'heure	 	28,12	 	29,64
C- FILIERE SPORTIVE				
C.1- CATEGORIE A : Conseiller des APS	 	45,27	 	44,60
C.2- CATEGORIE B : Educateur des APS	 	35,39	 	39,85
C.3- CATEGORIE C : Opérateur	 	30,77	 	30,32

Calcul défini par la DRH en fonction de l'évolution réglementaire

ADMINISTRATION GENERALE - POSE DE BANDEROLES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020			POUR MEMOIRE TARIFS 2019		
	Associations niortaises caritatives, humanitaires et de coopération décentralisée	Associations niortaises	Associations et Collectivités territoriales hors Niort	Associations niortaises caritatives, humanitaires et de coopération décentralisée	Associations niortaises	Associations et Collectivités territoriales hors Niort
A- Pose et dépose	Gratuit dans la limite d'une fois par an	63,00	156,00	Gratuit dans la limite d'une fois par an	62,00	154,00

Les conditions du dispositif "banderoles" sont définies par arrêté municipal.



PRESTATIONS DE SERVICES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
A- Reproduction de clef sécurisée (forfait l'unité)	 	73,80	 	72,70

P
R
E
S
T
A
T
I
O
N
S

D
E

S
E
R
V
I
C
E
S



AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

	TARIFS 2020	POUR MEMOIRE TARIFS 2019
A - Ouverture de terrain		
Forfait d'ouverture	200,00	200,00
Forfait demie ouverture (en complément d'une ouverture complète ou en cas d'ouverture proche des horaires publiés)	100,00	100,00
B - Redevances d'atterrissage		
Aéronefs ULM multiaxes	3,45	3,40
0,5 tonne à 1,5 tonnes	7,10	7,00
1,5 tonnes à 2,5 tonnes	12,70	12,50
2,5 tonnes à 4,5 tonnes	50,75	50,00
4,5 tonnes à 7 tonnes	86,30	85,00
7 tonnes à 15 tonnes	106,60	105,00
15 tonnes à 55 tonnes	142,10	140,00
Supérieur à 55 tonnes et par tonne	2,80	2,75
Hélicoptères inférieurs à 1,5 tonnes	4,80	4,75
Hélicoptères de 1,5 à 2,5 tonnes	7,60	7,50
Hélicoptères supérieur à 2,5 tonnes	30,45	30,00
C - Redevances d'usage des dispositifs d'éclairage		
Forfait par atterrissage ou décollage aéronefs VFR	15,70	15,50
Forfait par atterrissage ou décollage aéronefs IFR	27,40	27,00
D - Redevance de stationnement : les deux 1ères heures gratuites		
Forfait de 12 heures avions inférieurs à 2 tonnes	4,05	4,00
Forfait de 24 heures avions inférieurs à 2 tonnes	7,10	7,00
Forfait de 12 heures avions supérieurs à 2 tonnes	11,65	11,50
Forfait de 24 heures avions supérieurs à 2 tonnes	23,35	23,00
E - Redevances d'usage des installations aménagées pour la réception des passagers		
Par passager au départ ou à l'arrivée (1 passager ne compte qu'une fois par vol)	5,60	5,50

Rappel :

En application de la délibération du 21 décembre 2007, une réduction de 20 % relative aux redevances d'atterrissage, est accordée aux aéroclubs.

Le tarif 2020 pour les aéroclubs est donc de 5,70 €

Les aéronefs exploités pour le SAMU ou la sécurité civile bénéficient d'une exonération totale des taxes et redevances

Les aéronefs exploités par les associations basées, les particuliers basés ou les propriétaires de bâtiments construits sur l'aérodrome de Niort Marais Poitevin bénéficient d'une exonération des taxes d'atterrissages.



AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

	TARIFS 2020	POUR MEMOIRE TARIFS 2019
F - Redevance d'abri des aéronefs par jour		
P < 500 Kg	3,85	3,80
500 > ou = P < 1 tonne	6,60	6,50
Au-delà de 1 tonne	8,90	8,80
G - Redevances pour fournitures particulières		
Groupe de démarrage aéronefs de masse max inférieure à 2 tonnes	38,55	38,00
Groupe de démarrage aéronefs de masse max supérieure à 2 tonnes	82,20	81,00
Assistance forfait 1 (transport 1 A / R, plan de vol, météo et stationnement)	15,20	15,00
Assistance forfait 2 (plusieurs transports, en dehors des horaires d'ouverture, plan de vol, météo, stationnement et avitaillement)	38,55	38,00
Assistance forfait 3 (plusieurs transports, chargement aéronef, formalités douanières et préfectorales, organisation de prestations diverses, avitaillement, plan de vol, météo)	91,35	90,00
H - Redevance d'occupation du grand hangar par trimestre		
Par aéronefs stationnés de type ULM Pendulaire	80,30	79,10
Par aéronefs stationnés autres	128,25	126,35
I - Redevance d'occupation du petit hangar par trimestre		
Par aéronefs stationnés	103,00	101,50
J - Frais de facturation		
Redevance majorée pour frais d'envoi et facturation	9,45	9,30
K - Régimes particuliers (pourcentage de remise par rapport aux tarifs B)		
Entrainement VFR - première redevance d'atterrissage	100%	100%
Entrainement VFR - redevance d'atterrissage les autres atterrissages à suivre	50%	50%
Entrainement procédure IFR - première redevance d'atterrissage	100%	100%
Entrainement procédure IFR - redevance d'atterrissage les autres à suivre	50%	50%
Entrainement procédure IFR - première remise des gaz	100%	100%
Entrainement procédure IFR - remise des gaz les autres à suivre	50%	50%
Remise des gaz procédure VFR première remise des gaz et les autres à suivre	50%	50%

T
R
A
N
S
P
O
R
T
S



AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

	TARIFS 2020	POUR MEMOIRE TARIFS 2019
L- Vente de marchandises		
Café en tasse 14 cl*	0,50	0,50
Thé en tasse	0,50	0,50
Eau de source 50 cl*	0,50	0,50
Autres boissons fraîches	1,50	1,50
Barres chocolatés	1,00	1,00
M - Douches (jetons)		
Par personne et pour 1 douche	3,25	3,20
N- Location salle aérogare (mini-bar, accès Wifi et prises électriques)		
Forfait demi-journée	92,00	90,00
Forfait journée	142,00	140,00
O - Vente de carburant dénommé 100 LL et JET A1	Prix du litre en vigueur + 10 cts	Prix du litre en vigueur + 10 cts par litre
P - Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs (SSLIA)**		
Forfait d'ouverture	200,00	200,00
Forfait d'ouverture pause méridienne	90,00	90,00

T
R
A
N
S
P
O
R
T
S

* Le gobelet de café, la tasse de thé et l'eau de source 50 cl seront offerts à tout aéronef (pilotes et passagers) assujetti à la redevance d'atterrissage

** Les forfaits d'ouverture des services AFIS et SSLIA sont valable pour une durée maximale de 3H00



REGLEMENTATION - TAXIS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
A- Droit de stationnement des taxis, par taxi et par an	 	123,83	 	122,00

T
A
X
I
S



DROITS D'ACCES ET DE STATIONNEMENT SUR L'AIRE DE CAMPING CARS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2020		POUR MEMOIRE TARIFS 2019	
	HT	TTC	HT	TTC
A- 24 heures d'occupation (accès aire de camping-cars)	8,34	10,00	8,34	10,00

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

STATIONNEMENT SUR PARKINGS
PARKING HOTEL DE VILLE
 Stationnement payant 24 H / 24 H tous les jours y compris dimanches et jours fériés
 Toute tranche horaire entamée est due

 S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

Durée :	Tarif horaire TTC :	
	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019
De 0 H à 0 H 15	0,70 €	0,70 €
De 0 H 15 à 0 H 30	0,90 €	0,90 €
De 0 H 30 à 0 H 45	1,10 €	1,10 €
De 0 H 45 à 1 H 00	1,30 €	1,30 €
De 1 H à 1 H 15	1,60 €	1,60 €
De 1 H 15 à 1 H 30	1,90 €	1,90 €
De 1 H 30 à 1 H 45	2,20 €	2,20 €
De 1 H 45 à 2 H	2,50 €	2,50 €
De 2 H à 2 H 15	2,80 €	2,80 €
De 2 H 15 à 2 H 30	3,10 €	3,10 €
De 2 H 30 à 2 H 45	3,40 €	3,40 €
De 2 H 45 à 3 H	3,70 €	3,70 €
De 3 H à 8 H 15	0,30 € par 1/4 H	0,30 € par 1/4 H
De 8 H 15 à 13 H 00	0,00 € du 1/4 H	0,00 € du 1/4 H

Tarif pause déjeuner de 12 H 00 à 14 H 00 du lundi au samedi inclus	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 1 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 1 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants
Durée de stationnement de 20 H 00 à 7 H 00	Tarif en € TTC	
Tarif soirée	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,30 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,60 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, 1,90 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, 2 € le 3ème 1/4 d'heure de la 2ème heure puis 0 € les 1/4 h suivants	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,30 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,60 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, 1,90 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, 2 € le 3ème 1/4 d'heure de la 2ème heure puis 0 € les 1/4 h suivants
Forfait 24 H 00	10,00 €	10,00 €
tarif Dimanches et Jours Fériés	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,20 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € du 1/4 h	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,20 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € du 1/4 h
Forfait ticket ou badge perdu	15,00 €	15,00 €

Le parking sera ouvert au public 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 pour les véhicules et deux roues motorisés.

Il sera donc accessible aux usagers horaires (détenteur d'un ticket pris en entrée), aux abonnés et aux usagers concessionnaires (titulaire d'un contrat de concession de stationnement de long terme).

L'accès piétons sera possible dans le parking Hôtel de Ville :

- pour les usagers (horaires, abonnés et concessionnaires) : 24 H / 24 et 7 jours / 7 munis de leur titre d'accès (ticket d'entrée ou badge d'accès).



STATIONNEMENT SUR PARKINGS

PARKING DE LA BRECHE

Stationnement payant 24 H / 24 H tous les jours y compris dimanches et jours fériés

Toute tranche horaire entamée est due

Durée de stationnement de 07 H 00 à 20 H 00	Tarif horaire TTC :	
	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019
De 0 H 00 à 0 h 15	GRATUIT	GRATUIT
De 0 H 15 à 0 h 30	GRATUIT	GRATUIT
De 0 H 30 à 0 H 45	GRATUIT	GRATUIT
De 0 H 45 à 1 H	GRATUIT	GRATUIT
De 1 H 00 à 1 H 15	0,60 €	0,60 €
De 1 H 15 à 1 H 30	0,90 €	0,90 €
De 1 H 30 à 1 H 45	1,20 €	1,20 €
De 1 H 45 à 2 H	1,50 €	1,50 €
De 2 H 00 à 2 H 15	1,80 €	1,80 €
De 2 H 15 à 2 H 30	2,10 €	2,10 €
De 2 H 30 à 2 H 45	2,40 €	2,40 €
De 2 H 45 à 3 H 00	2,70 €	2,70 €
De 3 H 00 à 5 H 00	0,30 € par 1/4 h	0,30 € par 1/4 h
De 5 H 00 à 7 H 00	0,20 € par 1/4 h	0,20 € par 1/4 h
De 7 H 00 à 7 H 45	0,10 € par 1/4 h	0,10 € par 1/4 h
De 7 H 45 à 13 h 00	0,00 € du 1/4 h	0,00 € du 1/4 h
Tarif pause déjeuner de 12 H 00 à 14 H 00 du lundi au samedi inclus	0 € la 1^{ère} heure, puis 0,60 € le 1^{er} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 0,90 € le 2^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 1 € le 3^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 0 € le 4^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure	0 € la 1^{ère} heure, puis 0,60 € le 1^{er} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 0,90 € le 2^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 1 € le 3^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 0 € le 4^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure
Durée de stationnement de 20 H 00 à 07 H 00	Tarif TTC :	
Tarif soirée	0 € la 1^{ère} heure, puis 0,60 € le 1^{er} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 0,90 € le 2^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, 1,20 € le 3^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, 1,50 € le 4^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, 1,80 € le 1^{er} 1/4 h de la 3^{ème} heure, 2 € le 2^{ème} 1/4 h de la 3^{ème} heure, puis 0 € du 1/4 h.	0 € la 1^{ère} heure, puis 0,60 € le 1^{er} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 0,90 € le 2^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, 1,20 € le 3^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, 1,50 € le 4^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, 1,80 € le 1^{er} 1/4 h de la 3^{ème} heure, 2 € le 2^{ème} 1/4 h de la 3^{ème} heure, puis 0 € du 1/4 h.
Forfait 24 H	7,00 €	7,00 €
Tarif Dimanches et jours fériés	0€ la 1^{ère} heure, 0,60 € le 1^{er} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 0,90 € le 2^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, 1,20 € le 3^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 0€ du 1/4 h	0€ la 1^{ère} heure, 0,60 € le 1^{er} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 0,90 € le 2^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, 1,20 € le 3^{ème} 1/4 h de la 2^{ème} heure, puis 0€ du 1/4 h
Forfait ticket badge perdu	15,00 €	15,00 €

L'accès piétons sera possible dans le parking de la Brèche.

- pour les usagers (horaires, abonnés) : 24 H / 24 et 7 jours / 7 munis de leur titre d'accès (ticket d'entrée ou badge d'accès).

- les passants pourront traverser l'ouvrage par allée centrale sans avoir garé leur véhicule lorsque les portes d'accès sont ouvertes (de 8 H à 23 H 7 jours / 7).

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

**STATIONNEMENT SUR PARKINGS****PARKINGS MARCEL PAUL – LA ROULIERE**

Stationnement payant 24 h / 24 h tous les jours y compris dimanches et jours fériés

Toute tranche horaire entamée est due.

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

Durée de stationnement de 07 H 00 à 20 H00	Tarifs TTC	
	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019
De 0 H à 0 H 15	0,50 €	0,50 €
De 0 H 15 à 0 H 30	0,70 €	0,70 €
De 0 H 30 à 0 H 45	0,90 €	0,90 €
De 0 H 45 à 1 H	1,10 €	1,10 €
De 1 H à 1 H 15	1,30 €	1,30 €
De 1 H 15 à 1 H 30	1,50 €	1,50 €
De 1 H 30 à 1 H 45	1,70 €	1,70 €
De 1 H 45 à 2 H	1,90 €	1,90 €
De 2 H à 2 H 15	2,10 €	2,10 €
De 2 H 15 à 2 H 30	2,30 €	2,30 €
De 2 H 30 à 2 H 45	2,50 €	2,50 €
De 2 H 45 à 3 H	2,70 €	2,70 €
De 3 H à 5 H	0,20 € par 1/4h	0,20 € par 1/4h
De 5 H à 10 H	0,10 € par 1/4h	0,10 € par 1/4h
De 10 H à 13 H	0,00 € du 1/4h	0,00 € du 1/4h
Tarif pause déjeuner de 12 h à 14 h du lundi au samedi inclus	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 4 1/4 h suivants	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 4 1/4 h suivants
Durée de stationnement de 20 H 00 à 07 H 00	Tarifs TTC	
Tarif soirée	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,30 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, 1,50 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,70 € le 3ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,90 € le 4ème 1/4 h de la 2ème heure, 2 € le 1er 1/4 h de la 3ème heure puis 0 € les 4 1/4 h suivants.	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,30 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, 1,50 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,70 € le 3ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,90 € le 4ème 1/4 h de la 2ème heure, 2 € le 1er 1/4 h de la 3ème heure puis 0 € les 4 1/4 h suivants.
Forfait 24 H 00	10,00 €	10,00 €
Tarif Dimanches et Jours Fériés	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,20 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, puis 0€ du 1/4h	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,20 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, puis 0€ du 1/4h
Forfait ticket badge perdu	15,00 €	15,00 €



STATIONNEMENT SUR PARKINGS

PARKING DU MOULIN DU MILIEU

Stationnement payant de 9 H à 20 H tous les jours sauf dimanches et jours fériés

Toute tranche horaire entamée est due

Durée de stationnement de 9 h à 20 h	Tarifs TTC:	
	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019
De 0 H à 0 H 15	0,70 €	0,70 €
De 0 H 15 à 0 H 30	0,90 €	0,90 €
De 0 H 30 à 0 H 45	1,10 €	1,10 €
De 0 H 45 à 1 H	1,30 €	1,30 €
De 1 H à 1 H 15	1,60 €	1,60 €
De 1 H 15 à 1 H 30	1,90 €	1,90 €
De 1 h 30 à 1 H 45	2,20 €	2,20 €
De 1 H 45 à 2 H	2,50 €	2,50 €
De 2 H à 2 H 15	2,80 €	2,80 €
De 2 H 15 à 2 H 30	3,10 €	3,10 €
De 2 H 30 à 2 H 45	3,40 €	3,40 €
De 2 H 45 à 3 H	3,70 €	3,70 €
De 3 H à 8 H 15	0,30 € par 1/4h	0,30 € par 1/4h
De 8 H 15 à 11 H	0,00 € du 1/4h	0,00 € du 1/4h
Tarif pause déjeuner de 12 H 00 à 14 H 00	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants
Durée de stationnement de 20 h à 9 h	Tarifs TTC:	
De 20 H 00 à 09 H 00	GRATUIT	GRATUIT
Forfait 24 H 00	10,00 €	10,00 €
Forfait Dimanches et jours fériés	GRATUIT	GRATUIT
Forfait ticket badge perdu	15,00 €	15,00 €

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

STATIONNEMENT SUR PARKINGS
ABONNEMENTS

Tarifs TTC	Marcel PAUL * Henri GELIN Jacques de LINIERS		La Roulière *		Hôtel de ville * BRECHE SAINT JEAN * SAINT VAIZE		CURE		MURIER	
	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019
Mensuel	55 €	55 €	55 €	55 €	70 €	70 €	58,87 €	58,87 €	69,18 €	69,18 €
Annuel	550 €	550 €	550 €	550 €	700 €	700 €	647,50 €	647,50 €	760,90 €	760,90 €
Résident mensuel	40 €	40 €	30 €	30 €	60 €	60 €	-	-	-	-
Résident annuel	400 €	400 €	300 €	300 €	600 €	600 €	-	-	-	-
Actif/ étudiant mensuel	50 €	50 €	30 €	30 €	65 €	65 €	-	-	-	-
Actif/ étudiant annuel	500 €	500 €	300 €	300 €	650 €	650 €	-	-	-	-
Caution							30,49 €	30,49 €	30,49 €	30,49 €
Perte, vol, dégradation de la carte d'accès (pour abonnés)	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €

PARKING MARCEL PAUL* - Tarifs spécifiques : abonnements en grand nombre

Nombres d'abonnements **	Tarifs mensuels par abonnement	
	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019
de 1 à 50	55 € TTC	55 € TTC
de 51 à 100	30 € TTC	30 € TTC
de 101 à plus	25 € TTC	25 € TTC

** Ces abonnements sont délivrés et gérés sur un compte client unique pour répondre strictement aux besoins des personnels des entreprises et des administrations situées dans le périmètre du stationnement payant.

* Tous les tarifs fixés en dehors du tarif d'abonnement de base (tarif mensuel ou tarif annuel) pour chaque parc de stationnement géré par concession font l'objet d'une facturation par l'exploitant du stationnement, égale à la différence entre le tarif de base et les tarifs spécifiques. La Ville de Niort reverse à la SO SPACE sur présentation d'une facture mensuelle le différentiel entre les tarifs résident, actif, étudiant par abonnement et le tarif général.

Pour les parkings Cure et Mûrier :

En cas de perte, de vol ou de dégradation de la télécommande, une seconde sera remise à l'abonné moyennant le paiement d'une nouvelle caution
Une somme forfaitaire de 1 € TTC, sera exigée par demande d'ouverture manuelle consécutive à un oubli du titre d'accès ou à un mauvais cycle de la carte.

Justificatifs à fournir :

Pour tous une copie de la carte grise.

Résident : Copie de la taxe d'habitation (exceptionnellement contrat de bail en vigueur ou acte d'achat la première année de résidence) justifiant d'une adresse dans le périmètre de stationnement payant, plus copie de la carte grise des véhicules enregistrés à la même adresse que la taxe d'habitation. Les ayants droit sont limités à deux abonnements par habitation.

Actif (personne physique ou morale) : Attestation de l'employeur ou copie de la Cotisation Foncière des Entreprises ou attestation sur l'honneur du dirigeant, justifiant d'une domiciliation dans le périmètre du stationnement payant.

Etudiant (personne physique) : Copie de la carte d'étudiant, d'un certificat de scolarité en cours de validité ou d'un justificatif de l'organisme de formation.



STATIONNEMENT SUR PARKINGS

CONCESSIONS DE STATIONNEMENT A LONG TERME

Marcel Paul, La Roulière, Saint-Jean, Hôtel de Ville		TARIFS 2020			POUR MÉMOIRE TARIFS 2019		
DUREE	TARIFS	HT	TVA 20%	TTC	HT	TVA 20%	TTC
15 ANS		4 416,66 €	883,34 €	5 300,00 €	4 416,66 €	883,34 €	5 300,00 €
20 ANS		5 833,33 €	1 166,67 €	7 000,00 €	5 833,33 €	1 166,67 €	7 000,00 €
32 ANS		7 916,66 €	1 583,34 €	9 500,00 €	7 916,66 €	1 583,34 €	9 500,00 €

Charges de fonctionnement

Les charges annuelles applicables aux concessions de stationnement à long terme sont établies à partir du compte de résultat de l'exercice 1997, soit 193,54 € HT par place

Ces charges font l'objet d'une révision annuelle au 1er janvier de chaque année par application de la formule :

$$P = Po \left(0,20 \frac{PsdA}{PsdAo} + 0,80 \frac{Sm}{Smo} \right)$$

dans laquelle :

P = Prix révisé

Po = Prix d'origine (1997)

PsdAo et Smo = indices de juillet 1997

PsdA et Sm = indices de juillet de l'année précédant l'année de révision.

Sm , nouvelle dénomination : ICHTTS1

PsdA, nouvelle dénomination FSD1

La facturation de ces charges interviendra au cours du 1er trimestre de l'année suivant l'année de révision pour les concessions de stationnement à long terme souscrites depuis le 25 septembre 1998.

A l'échéance du contrat de concession de stationnement à long terme, le souscripteur pourra soit :

- 1 - souscrire un nouveau contrat de concession à long terme selon les tarifs en vigueur l'année du renouvellement.
- 2 - souscrire un contrat d'abonnement annuel ou mensuel dans le même parking où était souscrit le précédent contrat de concession.

Si la deuxième option est retenue, l'abonnement pourra être contracté de suite, sans tenir compte d'une quelconque liste d'attente, et ce afin d'éviter toute rupture de prestation.

STATIONNEMENT SUR PARKINGS
**FORFAITS et TICKETS
 NON REMBOURSABLES**

 S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

Tarifs (Tickets)	HOTEL DE VILLE		BRECHE		MARCEL PAUL		LA ROULIERE		MOULIN DU MILIEU	
	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019
CONGRES Commande minimum : 20 unités durée de validité : 1 journée	8,00 €	8,00 €	7,00 €	7,00 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €		
TICKETS-BONS DE PAIEMENT Commande minimum : 100 unités										
1/2 heure	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,70 €	0,70 €	0,70 €	0,70 €	0,90 €	0,90 €
1 heure	1,30 €	1,30 €	1,50 €	1,50 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,30 €	1,30 €
2 heures	2,50 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €	1,90 €	1,90 €	1,90 €	1,90 €	2,50 €	2,50 €
TICKETS "1 sortie" Commande minimum : 100 unités	8,00 €	8,00 €	7,00 €	7,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €		

Tarifs FORFAITS	HOTEL DE VILLE		BRECHE		MARCEL PAUL		LA ROULIERE		ST JEAN		H GELIN	
	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019	TARIFS 2020	POUR MÉMOIRE TARIFS 2019
week-end					10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	12,00 €	12,00 €	10,00 €	10,00 €
semaine	25,00 €	25,00 €			20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	25,00 €	25,00 €	20,00 €	20,00 €
1 mois	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement
Cartes perdues ou détériorées	15,00 €	15,00 €			15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Caution titre d'accès	8,00 €	8,00 €			8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €



STATIONNEMENT SUR PARKINGS

STATIONNEMENT DE VELOS ET TROTTINETTES ELECTRIQUES

DANS L'ABRI-VELOS DES PARKINGS MARCEL PAUL ET LA ROULIERE

TOUT PUBLIC	TARIF TTC 2020		POUR MÉMOIRE TARIF 2019	
1 abonnement vélo et trottinette électrique	5 €/mois	50 €/an	5 €/mois	50 €/an

MODALITES PARTICULIERES :

Un badge d'accès est remis après établissement d'un contrat par l'exploitant (fourniture d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

OFFRES COMPLEMENTAIRES :

Les garages concernés pour le stationnement de vélos à Marcel Paul et La Roulière sont les suivants :

- Saint Vaize
- Jacques de Liniers
- Henri Gelin
- Hôtel de Ville
- Saint Jean
- Brèche

1 € supplémentaire à l'utilisateur bénéficiaire d'un abonnement mensuel véhicule.

10 € supplémentaires à l'utilisateur bénéficiaire d'un abonnement annuel véhicule.

STATIONNEMENT SUR PARKINGS

CASES DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE

LES CASES SONT MATERIALISEES PAR LE LOGO



La loi 2015-300 du 18 mars 2015 prévoit que les titulaires de la carte européenne de stationnement, ou la tierce personne l'accompagnant, peuvent utiliser à titre gratuit et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public.

Pour ce qui concerne les parcs de stationnement disposant de bornes d'entrée et de sortie accessibles aux personnes handicapées depuis leur véhicule, les autorités compétentes en matière de circulation et de stationnement peuvent soumettre les titulaires de cette carte au paiement de la redevance de stationnement en vigueur.

Le conseil municipal décide de faire application de la possibilité offerte par la loi de soumettre les titulaires de la carte européenne de stationnement, ou la tierce personne l'accompagnant, au paiement de la redevance en vigueur pour les entrées dans les parcs de stationnement disposant de bornes d'entrée et sortie.

CASES DE STATIONNEMENT RAPIDE

Les cases stationnement rapide permettant le stationnement gratuit des véhicules sont matérialisées au sol par une bande rouge. Sur celles-ci, la durée de stationnement ne doit pas excéder la durée prévue par arrêté municipal, conformément à l'article R 417-12 du Code de la Route.

STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES
STATIONNEMENT SUR VOIRIE
A - Barème tarifaire de la redevance acquittée dès le début du stationnement
ZONE ROUGE ZONE ORANGE

Stationnement payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h	Stationnement payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Tous les jours sauf dimanche et jours fériés Limité à 3 heures	

Paiement minimum 30 minutes : 0,60 €uro

Temps en mn	Montant en €
30	0,60
40	0,80
50	1,00
60	1,20
70	1,40
80	1,60
90	1,80
100	2,00
110	2,20
120	2,40
135	10,00
150	15,00
165	20,00
180	30,00

ZONE VERTE

Stationnement payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Tout les jours sauf dimanches et jours fériés Limité à 8 heures 30

Paiement minimum 1 heure : 0,80 €uro

Temps en mn	Montant en €	Temps en mn	Temps en mn	Temps en mn	Temps en mn
60 (1h)	0,80	220	2,40	380	4,00
70	0,90	230	2,50	390	4,10
80	1,00	240 (4h)	2,60	400	4,20
90	1,10	250	2,70	410	4,30
100	1,20	260	2,80	420 (7h)	4,40
110	1,30	270	2,90	430	4,50
120 (2h)	1,40	280	3,00	440	4,60
130	1,50	290	3,10	450	4,70
140	1,60	300 (5h)	3,20	460	4,80
150	1,70	310	3,30	470	4,90
160	1,80	320	3,40	480 (8h)	5,00
170	1,90	330	3,50	495	15,00
180 (3h)	2,00	340	3,60	510	30,00
190	2,10	350	3,70		
200	2,20	360 (6h)	3,80		
210	2,30	370	3,90		

Cf. délibération du 18/12/2017

B - Montant du forfait de post-stationnement

Le montant du forfait de post-stationnement applicable sur l'ensemble de la commune est de 30 euros.

STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES
STATIONNEMENT SUR VOIRIE
ZONE ROUGE

Désignation	Nombre de cases payantes	Observations	Nombre d'horodateurs
Barra (rue)	20		2
Cholois (rue Emilie)	40		1
Gare (rue de la)	52		5
Limoges (avenue de)	22	Entre la rue du 14 juillet et la rue Paul François Proust	2
Paris (avenue de)	21	Entre la rue Terraudière et l'av des Martyrs de la Résistance	2
Paul (rue Marcel)	8		1
Proust (rue Paul François)	22		4
Quatorze Juillet (rue du)	17		2
Saint Hilaire (place)	122		3
Sémard (place Pierre)	31	Hors parking SNCF géré par EFFIA	1
Viala (rue)	8		1
TOTAL	363		24

ZONE ORANGE

Désignation	Nombre de cases payantes	Observations	Nombre d'horodateurs
Arc (rue Jeanne d')	8		1
Barbezière (rue)	9		1
Baugier (rue)	11		2
Comédie (rue de la)	5		1
Comédie (place de la)	18		1
Cure (rue de la)	13		1
Duguesclin (rue)	8		1
Gare (rue de la) Place du Roulage	3		1
Gare (rue de la)	13	Entre les n°4 et 6 et devant le n°7	2
Hôtel de Ville (rue)	11		1
Largeau (rue du Général)	8		1
Mellaise (place)	7		1
Notre Dame (rue du Parvis)	5		1
Pérochon (rue Ernest)	26		3
Rabelais (rue)	4		1
Saint Jean (place)	38		4
Tourniquet (rue du)	10		1
Verdun (avenue de)	27		3
Vingt Quatre Février (rue du)	21		2
TOTAL	245		29

STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES
STATIONNEMENT SUR VOIRIE
ZONE VERTE

Désignation	Nombre de cases payantes	Observations	Nombre d'horodateurs
Abreuvoir (rue de l')	7		1
Alsace Lorraine	28		4
Bellune (parking)	84		2
Biscarra (parking)	81		1
Capucins (place des)	145	Partie côté rue de la Corderie	2
Chanzy (place)	229		3
Crémeau (rue)	13		2
Dunant (rue)	18		1
Espingole (rue(3)+parking(11) de l')	13		2
Faisan (rue)	3		1
Gambetta (rue)	21		2
La Rochelle (avenue de)	69	Entre la rue Chabaudy et la rue de la Marne	2
Main (boulevard)	6		1
Paris (avenue de)	128	Entre la rue Terraudière et les rues de Strasbourg ou	9
Port (place du)	29		1
Proust (rue Paul François)	64		6
Quatorze Juillet	15	Entre la rue de la Gare et la rue des 3 Coigneaux	2
Rempart (rue du)	13		3
Rousseau (rue Jean-Jacques)	5		1
Saint André (parvis)	94		1
Saint Gelais (rue)	16		2
Saint Jean d'Angély (avenue)	9		1
Sanitat (rue du)	14		1
Strasbourg (place de)	15		1
Tartifume (parking)	198		3
Terraudière (rue de la)	13	Entre av de Paris et rue de Bellune	2
Trois Coigneaux (rue des)	26		2
Vieille Rose (rue)	6		1
Voltaire (rue)	7	Entre rue Tartifume et av de Paris	1
TOTAL	1369		61

STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES

TARIFS "RESIDENT ACTIF HORAIRE"

SUR LES EMPLACEMENTS DES ZONES VERTE, ROUGE ET ORANGE GERES PAR HORODATEURS

Accessible par PIAF *		
Durées	TARIFS	
	Prix en Euros	
	Tarifs zone rouge et verte	Tarifs zone orange
Heure	0,60 €	0,60 €
Jour	4,80 €	4,20 €

Paielement par tranche de 0,10 €

*PAIEMENT AU MOYEN DES BOITIERS PIAF

SUR LES EMPLACEMENTS PAYANTS PAR HORODATEUR DE LA ZONE VERTE ROUGE et ORANGE

Le boîtier PIAF est utilisable sur les zones de stationnement verte, rouge et orange au même tarif que les autres moyens de paiement.

Le décompte des sommes dues se fait automatiquement par le boîtier PIAF, par unité de 0,10 € déduction faite des créneaux de gratuité.

Comment ça marche :

- sélectionner la zone de stationnement

Tarif résident/actif horaire - zone orange : 7 heures payantes

Tarif résident/actif horaire - zones rouge et verte : 8 heures payantes

La couleur de la zone est repérable par la pastille de couleur située en tête de chaque horodateur.

- accrocher le PIAF au rétroviseur intérieur du véhicule (l'affichage doit être lisible de l'extérieur).

L'appareil débite automatiquement les unités selon la grille tarifaire de la zone choisie jusqu'à l'enlèvement de la carte.

Le boîtier PIAF est délivré moyennant le versement d'une caution de 30,49 euros. Si le boîtier PIAF est perdu ou détérioré, une nouvelle caution est demandée.

Le rechargement d'unités se fait à la So Space ou sur monpiaf.fr.



STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES

TARIF "RESIDENT ACTIF HORAIRE"

CONDITIONS PARTICULIERES

Le tarif « résident actif horaire » est géré par le Piaf.

Le tarif « RESIDENT ACTIF HORAIRE » est accessible à toute personne physique ou morale domiciliée :

- en bordure d'un tronçon de rue payante ou d'une place payante,
- sur une voie piétonne ou interdite au stationnement dans le périmètre payant tel que désigné sur le plan en annexe.

Les ayants droit sont limités à deux boîtiers par foyer ou par activité. Ces derniers sont attribués :

. aux résidents qui justifient d'une taxe d'habitation (exceptionnellement contrat de bail en vigueur ou acte d'achat la première année de résidence) ;

. aux actifs justifiant d'une Cotisation Foncière des Entreprises ou attestation sur l'honneur signée du Dirigeant ;

. aux associations justifiant d'un bail en vigueur ;

. aux employés des administrations justifiant d'une demande formulée sur papier à en-tête de ladite administration.

Le tarif « RESIDENT ACTIF HORAIRE » est applicable en zones verte et rouge tous les jours sauf dimanches, jours fériés et journées gratuites pour tous, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (8 h payantes) ou pour les zones orange de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (7 h payantes).



STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES

TARIF "CLIENTS DES HOTELS

Les clients des hôtels peuvent stationner leurs véhicules dans les parkings : Brèche, Marcel Paul, Roulière et Hôtel de Ville, au tarif de 2 € TTC la nuit (stationnement de 19 H 30 à 9 H) afin de résoudre, en partie, les problèmes de stationnement anarchique la nuit en centre-ville et d'offrir aux hôteliers des possibilités de stationnement pour leurs clients.

Ce tarif sera pris en charge par les hôtels en fonction du nombre de clients bénéficiant du stationnement de 19 H 30 à 9 H dans les parkings Brèche, Roulière et Hôtel de Ville.

Ce tarif sera applicable lors de la mise en place d'un appareil de type "*bonificateur*" permettant de valider le ticket au moment de la fin du séjour.

L'exploitant du stationnement adresse, chaque mois, une facture à l'hôtel pour paiement.



STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES

TARIF « FORFAIT ACTIF »

CONDITIONS PARTICULIERES :

Le tarif « forfait actif » est accessible aux usagers venant travailler en centre-ville et utilisant pour se rendre sur leur lieu de travail un véhicule automobile qui reste en stationnement pendant ce temps de travail.

L'objectif est de permettre à ces usagers de bénéficier d'un tarif plus favorable que celui des abonnements mensuels.

Le tarif « forfait actif » est appliqué sur des parcs de surface, hors voiries, situés en périphérie de l'hyper-centre. Il est appliqué aux usagers ayant fait reconnaître leurs qualités d'actifs (la présentation d'une attestation de l'employeur justifiant une domiciliation dans le périmètre du stationnement payant (ou à proximité, dans le voisinage) et de la carte grise du véhicule sont nécessaires pour bénéficier du tarif « forfait actif »).

Le contrat « forfait actif » est établi à l'ordre du souscripteur et permet de bénéficier d'un horodateur portatif pour stationner sur un des parkings suivants :

Parking TARTIFUME	197 places
Parking BELLUNE	84 places
Avenue de la ROCHELLE	71 places
Place des CAPUCINS	142 places
Place CHANZY	229 places

Tarif : 1,50 € par jour ouvrable (du lundi au samedi) accessible par horodateur portatif PIAF.

Les bénéficiaires du tarif « forfait actif » doivent impérativement être des personnes physiques qui exercent une activité professionnelle dans un lieu situé à proximité du parking sur lequel elles souhaitent bénéficier d'un droit de stationnement : il peut s'agir de salariés mais aussi de travailleurs indépendants (employés de commerces et de services, artisans, fonctionnaires, ...).

L'usager « forfait actif » pourra être le bénéficiaire ou, le cas échéant, la personne morale qui l'emploie. Dans ce cas, les droits de stationnement pourront être souscrits et le tarif acquitté par la personne morale pour le compte de ses préposés nommément désignés et dont le véhicule est identifié.

Seuls les véhicules utilisés pour le déplacement quotidien domicile/travail pourront être stationnés sous le régime « forfait actif » (il s'agira le plus souvent du véhicule personnel du bénéficiaire du « forfait actif » mais il pourra aussi s'agir d'un véhicule de fonction). En conséquence, les véhicules de société non affectés à titre permanent à une personne physique pour des déplacements qui incluent le trajet quotidien domicile/travail ne pourront stationner sous le régime du tarif « forfait actif ».

Un usager ne peut bénéficier que d'un seul forfait actif (un seul horodateur portatif) valable au maximum pour deux véhicules.

* Les usagers du parking Bellune, pourront, si ce parking est complet, utiliser leur forfait actif au parking Tartifume.

STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES

STATIONNEMENT DES RESIDENTS EN ZONE VERTE, ZONE ROUGE ET ORANGE : FORFAIT RESIDENT (Emplacements de stationnement gérés par horodateurs)

LE PRINCIPE :

Le Périmètre : est découpé en cinq secteurs. Les Résidents peuvent stationner leur véhicule sur tout le secteur dans lequel se situe leur domicile, sauf les Résidents du secteur central E qui peuvent choisir d'être affectés au secteur de stationnement de leur choix.

Les Résidents : sont limités à deux forfaits par taxe d'habitation (1 véhicule par forfait).

Le secteur affecté est précisé sur le forfait.

LES FORFAITS :

- 15 euros mensuels ou 150 euros par an pour le premier véhicule ;
- 18 euros mensuels ou 180 euros par an pour le deuxième véhicule.

LES AYANTS DROIT :

La première demande doit être effectuée en boutique ou par mail.

Les ayants droit doivent justifier :

D'une taxe d'habitation (exceptionnellement contrat de bail en vigueur ou acte d'achat la première année de résidence) avec domiciliation dans le périmètre payant défini par le Conseil Municipal.

D'une carte grise du véhicule enregistré à la même adresse que celle de la taxe d'habitation.

Les renouvellements pourront être effectués directement sur les bornes horodateurs.



STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES

STATIONNEMENT LONGUE DUREE (période de congés par exemple)

Conformément aux dispositions du Code de la Route, un véhicule ne pourra être laissé en stationnement en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant sept jours consécutifs.

(Article L 417-1 du Code de la Route).

Les résidents seront donc invités à se rapprocher de la SO SPACE pour prendre des dispositions en vue de souscrire un abonnement temporaire dans un des ouvrages de stationnement de leur choix.

Il ne sera procédé à aucun remboursement même en cas de déménagement.

En cas de changement de véhicule, l'usager devra le signaler à la SO SPACE, en lui communiquant la nouvelle carte grise.

Le véhicule pourra être verbalisé en cas de dépassement de la date de validité du forfait ou si le stationnement ne s'effectue pas sur la zone correspondant au secteur attribué.

CONDITIONS DE DELIVRANCE D'UN FORFAIT RESIDENT DANS LES CAS PARTICULIERS SUIVANTS :

1. Personne ayant sa résidence principale hors Niort et travaillant toute la semaine sur Niort, louant la semaine un logement sur Niort potentiellement assujettis à la taxe d'habitation. La carte grise n'est pas à la même adresse que sa taxe d'habitation sur Niort.

Délivrance sous condition que le nom et le prénom soient identiques sur la taxe d'habitation du logement à Niort et sur la carte grise.

2. Couple vivant sous le même toit mais un seul nom apparaît sur la taxe d'habitation. La carte grise du demandeur est à la même adresse que celle de la Taxe d'Habitation servant de justificatif.

1ère année : déclaration de revenus avec adresse identique à celle de la carte grise ou bail en vigueur si le nom apparaît dessus;

2ème année : il est impératif que les deux noms apparaissent sur la Taxe d'Habitation.

3. Véhicule de fonction (ou véhicule en leasing) avec adresse de la carte grise et nom différents des coordonnées de la Taxe d'Habitation.

Fournir une attestation de l'employeur.

Les nom et prénom sur l'attestation de l'employeur doivent être identiques à ceux figurant sur la Taxe d'Habitation.

4. Etudiant qui loue un appartement ayant une voiture appartenant à ses parents

Fournir la Taxe d'Habitation au nom de l'étudiant ou de ses parents

Carte grise : quelque soit le nom et l'adresse

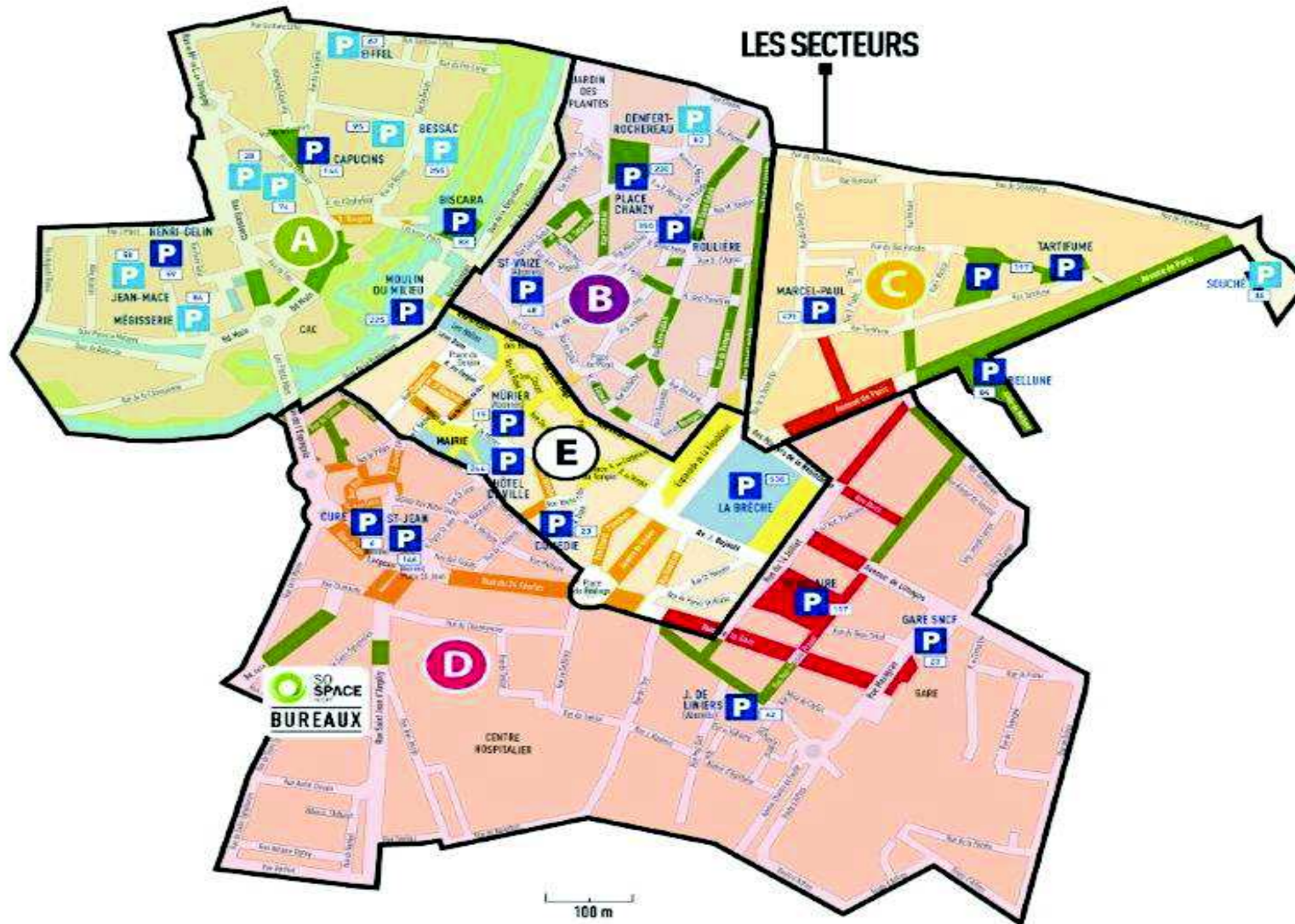
Copie du livret de famille attestant la filiation (reprenant le nom d'au moins un des 2 parents).

5. Personne ne payant pas de taxe d'habitation car non imposable :

Fournir copie de l'avis de non imposition

6. Personne vivant en colocation

Fournir copie de la déclaration de revenus ou facture EDF.



S T A T I O N N E M E N T